



LE BULLETIN MUNICIPAL

N°42 - JUILLET 2012

**ARGENTRÉ
FÊTE L'ÉTÉ !**



PAGE 13

Les Colporteurs
en concert



PAGE 13

Les Nuits
de la Mayenne



PAGE 12

Championnat
de caisses à savon

www.argentre.fr

SERVICE JEUNESSE

Le centre de loisirs sera ouvert
cette année du 20 au 31 août en
plus du mois de juillet.

À chaque période de vacances
scolaires, un programme d'activités
est proposé pour les enfants et
jeunes de 3 à 17 ans, aidez-nous à
élaborer les programmes d'activités
en nous suggérant des idées
novatrices...

jeunesse@argentre.fr



ÉDITORIAL



Le Maire,
Christian LEFORT
Christian.lefort@argentre.fr

UN « PLUS » POUR ARGENTRÉ...

Nous venons de vivre une période électorale qui aura vu les Français demander le changement avec un nouveau Président de la République et une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale. Le Parti Socialiste dispose maintenant de tous les pouvoirs pour gouverner (si on ajoute le Sénat et les Régions).

Cela peut paraître « confortable » d'avoir les « mains libres » mais cela crée par conséquence une obligation de résultat et l'exercice n'est pas des plus simples, en ces temps de crise de la dette publique, en particulier dans la zone Euro. De plus, il faut composer avec une Europe qui ne dispose pas d'un système institutionnel adapté pour être suffisamment réactif. Faisons confiance à la nouvelle équipe gouvernementale pour, à terme, sortir la France et les Français d'une crise subie par chacun d'entre nous y compris la commune d'Argentré.

Localement, la nomination de Guillaume Garot au poste de « Ministre chargé de l'agroalimentaire » est une excellente nouvelle pour la Mayenne et en particulier pour un dossier qui concerne directement la commune d'Argentré : le Parc de Développement Économique Laval-Mayenne (P.D.E.L.M., communément appelé Zone bimodale). En effet, même si les négociations foncières avancent, force est de constater que le projet initié par le Conseil Général et Laval Agglomération voilà plus de 6 ans (juin 2006) fait quelque peu de surplace.

Sans vouloir « mettre la pression au nouveau ministre », on peut penser que cela facilitera l'avancement de ce parc, notamment en ce qui concerne les autorisations nécessaires à la réalisation

de l'échangeur autoroutier, indispensable à l'attractivité du projet.

Parmi les dossiers en cours, il en est un qui revêt une importance particulière pour l'avenir de la commune, c'est le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Je rappelle que, suite à l'annulation de notre P.L.U. par le Tribunal Administratif de Nantes (pour des « raisons agricoles » expliquées dans un précédent bulletin municipal), nous sommes revenus aux dispositions du P.O.S. que nous avons quelque peu modifié pour ne pas se trouver bloqué mais qui devient obsolète. Il est maintenant temps de « s'atteler » à ce gros chantier qui permettra de maîtriser le développement de la commune, y compris l'impact du P.D.E.L.M. précité. Ce P.L.U. est un outil indispensable.

Même si les dossiers ne sont pas « mis en vacances », c'est le moment de profiter de l'été (qui tarde un peu à s'installer...) pour décompresser un peu. Je vous invite ainsi à 2 manifestations festives qui auront lieu en juillet :

D'abord, le dimanche 15 juillet, « Argentré fête l'été » sur la place de l'église avec, à partir de 21h30, le concert des « Colporteurs ». C'est vraiment un groupe remarquable avec une musique « qui bouge ». Ce concert sera suivi d'un feu d'artifices qui vaudra celui de l'an dernier (on s'en souvient encore...).

Puis, le mercredi 25 juillet, les « Nuits de la Mayenne » feront escale à Argentré, au château de Vaucenay (grand merci à la famille Du Vigneau) pour un spectacle de qualité, créé au « Festival d'Anjou » en juin 2012 : « Homme et Galant homme ».

Je vous souhaite un bel été à tous, tant pour les « travailleurs » que pour les vacanciers »

Service jeunesse	02
Éditorial	03
DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES	
Extraits des délibérations du conseil municipal	04
Le budget 2012	06
LES ÉCHOS DES COMMISSIONS	
Le Très Haut Débit (THD) pour tous	08
Urbanisme : Les projets en cours	09
Environnement : Économisons nos Énergies	09
Voirie et Environnement	10
Plan d'eau d'Argentré	10
Bâtiments : Les chantiers en cours	11
Syndicat d'eau	11
Le CLIC, au service des personnes âgées	12
Service jeunesse	12
ÉVÉNEMENTS	
Les Festivités de l'été	13
ÉCOLOGIE	
Réduction des déchets des gestes efficaces	14
ECH ₂ ologia : un tourisme durable	15
EUROPE	
1992-2012 : Bon anniversaire le jumelage !	16
Albane va partir en Erasmus	17
Point de vue : Et demain, quelle Europe ?	17
VIE SCOLAIRE	
École privée St-Cyr et Ste-Julitte	18
École maternelle publique Les Dauphins	20
École élémentaire publique : J.-Y. Cousteau	21
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	
Les 8 Scaroles	20
Amicale laïque des écoles publiques	21
Bibliothèque municipale	22
Familles Rurales	23
Les Babie's	23
L'ADMR	24
Comice agricole cantonal	24
Club des aînés Vallée de la Jouanne	24
VIE SPORTIVE	
US Argentré - président	25
US Argentré - Badminton	25
US Argentré - Randonnée pédestre	26
US Argentré - Pétanque	26
US Argentré - Basket	27
US Argentré - football	27
US Argentré - BMX	28
US Argentré - volley	28
US Argentré - Cyclo	29
US Argentré - Tennis	29
INFORMATIONS DIVERSES	
Les sapeurs pompiers volontaires	30
Le don d'organes : un espoir pour la vie	30
ADOT 53	31
Association pour le don du sang bénévole	31
10 gestes citoyens	32
État civil	33
Calendrier des fêtes	33
École de Musique et de Danse Maurice Ravel	33
Caisson Emmaüs à la déchetterie de Louvigné	34
Randonnée contée à Brocéliande	35
20 ans de jumelage	36

CESSIONS DE CHEMIN

M. et M^{me} Leroy Frédéric propriétaires de La Torterie ont récemment fait l'acquisition des bâtiments situés à la Perrière afin de pouvoir y créer une pension canine. Par mesure de sécurité et de praticité, M. Leroy souhaiterait acquérir le chemin entre ses deux lieux-dits soit environ 100 mètres, actuellement classés dans le domaine public. Une enquête publique devra examiner la cession de ce chemin dans le cadre des liaisons piétonnes potentielles dans le secteur. La commune a décidé de rétrocéder l'ensemble du chemin du Vaucenay Fleury à M. Bézier pour l'euro symbolique. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

**RESTRUCTURATION
BEAUSOLEIL-ÉCHANGE
DE TERRAINS**

Dans le cadre de cette restructuration, un échange de terrain avec M. et Mme Christian Barroche sur la base de 20 €/m² a été convenu. La commune cède les terrains cadastrés AC 278 (4 m²), AC 280 (8 m²) et AC 281 (34 m²) soit 46 m² et M. et M^{me} Barroche cèdent les terrains cadastrés AC 284 (1 m²) et AC 127 (209 m²) soit 210 m². En contrepartie de la différence de surface, la commune prend en charge le mur en pierres sur l'avant de la propriété (10 mètres de long sur 0.90 m de haut).

MODIFICATION N° 5 DU POS

Suite à l'annulation du PLU le 18 novembre 2008 par le Tribunal Administratif de Nantes, il a été nécessaire de continuer d'apporter des modifications nécessaires au POS devenu seul document opposable sur la commune. Suite à l'enquête publique du 19 décembre 2011 au 21 janvier 2012, la zone de la 1^{ère} tranche des coprins classée 2 NAh est modifiée en 1 NAh ; L'emplacement réservé pour assurer la liaison entre les 2 zones NAh de la Davière et des Cardinières urbanisées depuis, est également modifié.

**COMPLEXE SOCIO-CULTUREL
EXAMEN DU DOSSIER PRO
DU 3 FÉVRIER 2012**

L'Avant-projet détaillé réalisé fin 2010 et le dossier PRO reçu en février 2011 faisait apparaître une estimation pour les travaux de 2 915 000 € HT, montant supérieur de 9 % à celui correspondant à l'Avant-projet sommaire du 8 juillet 2010 lui-même en augmentation de plus de 17 %, par rapport au chiffrage issu du concours estimant les travaux à 2 275 000 € HT. Cette

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE JANVIER À MAI 2012

inflation du coût du projet nous a obligés alors à rechercher des économies.

À la suite de différents échanges avec le maître d'œuvre, celui-ci a chiffré des économies possibles :

- nouvelle implantation plus au nord allégeant le projet de sujétions dues à la pente du terrain et du belvédère : 20 000 € HT
- suppression de l'ascenseur-scène pour personnes à mobilité réduite : 17 000€HT
- suppression du gradin mobile : 76 000€HT
- suppression des locaux afférents à l'accueil périscolaire : 320 000 € HT
- suppression de la terrasse végétalisée : 10 000 €
- suppression de l'habillage bois en façade sud : 20 000 € HT

Il a alors été demandé au maître d'œuvre de présenter le dossier PRO en conservant en option, réalisable selon le résultat de l'appel d'offres, les éléments suivants :

- locaux afférents à l'accueil périscolaire
- terrasse végétalisée
- habillage bois de la façade sud.

Le projet reçu le 3 février 2012 met seulement en option l'habillage bois. La réalisation de la terrasse végétalisée ne pouvant pas pour des raisons techniques être décidée après l'appel d'offres est définitivement supprimée. Le dossier PRO ainsi reçu, estimé à 2 467 000 HT a été approuvé moyennant quelques observations et modifications. En particulier, il est demandé au maître d'œuvre d'intégrer les locaux d'accueil périscolaire dans l'appel d'offres sous la forme d'une tranche conditionnelle au sens du code des marchés publics et de déposer une demande de permis modificatif intégrant ces derniers locaux sur la nouvelle implantation.

AUTORISATION DE DÉSFFECTATION ET DE DONS DE DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale est indispensable pour une bonne mise en valeur des documents présentés au public. En cas de mauvais état physique ou de contenu manifestement obsolète : les

ouvrages éliminés et remplacés seront détruits et si possible valorisés comme papiers recyclés ; En cas d'un nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins : les ouvrages éliminés seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (hôpitaux, maisons de retraite, association de coopération etc. . .)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Afin d'être en la capacité financière de réaliser le projet de construction de salle polyvalente et d'équipements périscolaires, nous avons augmenté les taux d'imposition de 5% en 2010 et 2011. Pour cette année, il est proposé de maintenir les taux 2011.

	TAUX Année 2011	TAUX Année 2012
Foncier Non Bâti	46,12 %	46,12 %
Foncier Bâti	27,65 %	27,65 %
Taxe Habitation	18,10 %	18,10 %

À partir des bases d'imposition connues, le maintien des taux existants portera le produit des trois taxes à 790 924 €.

CRÉATION DE ZONE À 30 KM/HEURE

Suite à l'accroissement du trafic, le manque de respect du règlement du Code de la Route par de nombreux automobilistes et la présence de points sensibles, il est décidé de sécuriser certains tronçons de la voirie départementale et communale par la création de zones à vitesse limitée à 30 km/h : il s'agit de la rue du Maine au niveau du carrefour avec La Place de l'Église, de la rue de l'Europe, de la rue de Babenhausen (lotissement des Faluères) et de la rue des terrasses (jusqu'au croisement rue des sports)

ZONE DE RENCONTRE – PERMISSION DE VOIRIE RD 32

Dans le cadre du projet de la restructuration de Beausoleil, l'aménagement de la RD 32 s'avère nécessaire pour assurer la sécurité des utilisateurs. La solution retenue par la commission urbanisme suite aux études réalisées par le maître d'œuvre est la création d'un plateau appelé « zone de rencontre » avec vitesse limitée à 30 km/h. Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de permission de voirie auprès du Conseil

Général pour la réalisation de ces travaux et à signer une convention avec le Conseil Général pour l'entretien, de gestion et de domanialité de l'aménagement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est décidé de réaliser en 2013 l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public de la route de Louvigné et de la rue François Brisard. Le coût de ces travaux a été estimé par le Syndicat du Gaz et d'Électricité de la Mayenne (SGDEM) à 141 000€ dont 72 500€ sont pris en charge par le SGDEM. Les candélabres de la rue des Marzelles (jusqu'au cabinet d'infirmiers) ne fonctionnant plus correctement, seront remplacés, ce qui engendrera des économies d'électricité (ampoules de 70W au lieu de 125W actuellement avec un meilleur rendement et une meilleure durée de vie). Le Coût estimé par le SGDEM pour le remplacement de ces 14 candélabres s'élève à 15000€HT dont 11250 € à la charge de la commune, puisque le SDEGM finance cette opération à hauteur de 25 % du montant HT Cette estimation reste conditionnée au choix des fournitures opéré par la commune.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS ET CITOYENS ASSESSEURS

Par arrêté ministériel du 16 février 2012, les juridictions dans le ressort de la Cour d'Appel d'Angers ont été désignées pour mettre en œuvre à titre expérimental les dispositions de la loi n°2011-939 du 10 août 2011 relatives à la participation de citoyens assesseurs aux audiences de certaines juridictions pénales.

La commune a procédé au tirage au sort de 9 noms sur la liste électorale. Les personnes retenues pourront être désignées au cours de l'année 2013 pour exercer les fonctions de juré au sein de la cour d'assises du département ou de citoyen assesseur au sein de l'une des juridictions suivantes – si elle se situe dans le département – tribunal correctionnel ou chambre des appels correctionnels de la cour, tribunal correctionnel des mineurs, tribunal de l'application des peines ou chambre d'application des peines de la cour d'appel. La liste des neuf personnes



tirées au sort pour l'année 2013 est consultable en mairie.

DÉPLACEMENT DU PANNEAU D'AGGLOMÉRATION SUR LA RD 131, ROUTE DE LOUVIGNÉ

Suite à l'évolution de l'urbanisation de la commune sur la route de Louvigné (futur complexe socio-culturel et construction de l'école privée St Cyr Ste Julitte) il devient nécessaire de déplacer les panneaux de l'agglomération de 125 mètres en direction Louvigné, ceci pour assurer la circulation sécurisée des personnes. Il est rappelé que les pouvoirs de police du Maire s'appliquent à l'intérieur du périmètre délimité par les panneaux d'agglomération.

ADHÉSION DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION SYNERGIES

L'association Synergies créée en décembre 2009 propose à l'ensemble des acteurs locaux (particuliers, scolaires, entreprises, agriculteurs et collectivités) des outils pour devenir acteurs du développement durable de leur territoire. L'association soutenue financièrement par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Région et le Fonds européen de développement régional (FEDER) jusqu'en juin 2013 permet aux collectivités d'adhérer gratuitement à ce réseau d'échange.

Par son adhésion la commune d'Argentré s'engage à : - partager ses expériences - contribuer à la vie du réseau -s'appuyer

sur le réseau pour avancer dans ses propres projets. L'association Synergie s'engage quant à elle à : organiser des visites de réalisations, des réunions d'informations et de témoignages, des formations ; à communiquer sur les initiatives durables mayennaises ; à mettre à disposition des adhérents des ressources documentaires.

SUBVENTION À LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Comme dans beaucoup d'autres communes, malheureusement plusieurs habitants d'Argentré sont touchés par le cancer.

Il est donc décidé de verser 250 € à la Ligue Nationale contre le Cancer (à prendre sur les 750€ de subvention à caractère humanitaire) pour aider la recherche à progresser

TARIF ALSH

Cette année l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est ouvert du 9 juillet au 3 août 2012 et du 20 août au 31 août soit 3 semaines de plus que les années précédentes. Des tarifs

dégressifs sont adoptés pour couvrir les semaines supplémentaires : Pour les sorties un minimum de 3 jours d'inscription est obligatoire dans la semaine pour bénéficier du tarif planète mêmes sinon une majoration de 4 € est appliquée

Enfants communes Soulgé, Louvigné, Argentré

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Coût/jour tranche 3
4 semaines	147,94 €	157,29 €	160,40 €	8,02 €
5 semaines	184,24 €	195,87 €	199,75 €	7,99 €
6 semaines	220,53 €	234,46 €	239,10 €	7,97 €

Enfants communes extérieures

	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Coût/jour tranche 3
4 semaines	177,53 €	188,74 €	192,48 €	9,62 €
5 semaines	221,08 €	235,05 €	239,70 €	9,59 €
6 semaines	264,63 €	281,35 €	286,92 €	9,56 €

BUDGET 2012

/ OLIVIER BÉNARD, ADJOINT AUX FINANCES olivier.benard@argentre.fr

LA COMMUNE SOUHAITE INVESTIR...

De nombreux investissements sont au programme de ce budget 2012. En effet, outre la prochaine extension urbaine dans le secteur des Coprins, la municipalité souhaite mener de front plusieurs grands projets. Tout d'abord en développant ses infrastructures culturelles avec la construction de la salle festive, sur les rives du plan d'eau. Adossé à cet équipement, un complexe dédié à la jeunesse avec restauration scolaire, accueil de loisirs et accueil périscolaire. Grâce à l'attention toute particulière apportée au maintien d'un périmètre financier « raisonnable », le coût total de ce double projet se maintient autour de trois millions d'euros (subventions déduites). Il sera étalé sur plusieurs années. Deux millions d'euros sont prévus sur le seul budget 2012. En parallèle, la modification de la

maison de santé (création de nouveaux espaces permettant d'accueillir, à terme, de nouveaux praticiens) nécessitera un budget de 325 000 €. Enfin, la restructuration de la rue de Beausoleil coûtera 350 000 €. En plus de ces projets structurants, il est important de laisser, comme tous les ans, une enveloppe disponible pour les investissements « récurrents » tels que l'entretien des bâtiments communaux, 136 000 € ; l'entretien des voiries, 103 000 € ; la tranche 2012 de la mise en accessibilité de la commune, 25 000 € ou le matériel des écoles, 7 500 €. Au total, près de 3 millions d'euros sont inscrits au budget 2012.

...MAIS LES BANQUES NE JOUENT PAS LE JEU !

Afin de financer l'ensemble de ces investissements, la commune doit

naturellement recourir à l'emprunt. Et c'est là que le bât blesse. Alors que la commune affiche des finances saines (délai de désendettement de moins de 3 ans) et dispose de la capacité à rembourser les emprunts nécessaires (avec un excédent brut de fonctionnement de l'ordre de 600 000 €), aucun organisme financier n'a souhaité faire d'effort pour financer ces projets.

Le plus couramment, en affichant des taux très nettement supérieurs au marché (la même banque étant capable de proposer un taux fixe inférieur à 4% pour un particulier et de plus de 6% pour la commune). À titre d'information, une augmentation de 2% du taux d'intérêt, c'est une dépense supplémentaire de 40 000 € par an pour le budget communal ! D'autres établissements ont proposé des montages financiers dont la « non-toxicité » reste à démontrer. Prudente, la municipalité



n'a pas souhaité donner suite. Pire, certaines banques locales ont tout simplement décidé de ne plus financer les investissements des collectivités locales. Et pourquoi me direz-vous ? Parce que le prêt aux particuliers ou aux entreprises est beaucoup plus « rentable » (mouvements de fonds sur le compte-courant, agios en cas de découvert, souscription d'une assurance pour la maison ou la voiture, propositions de produits de placement... tout ce qu'une commune n'est pas, de par la loi, en mesure de faire). Le cas d'Argentré est malheureusement loin d'être isolé puisqu'en 2012, ce sont près de 11 milliards d'euros de chantiers publics qui ne verront pas le jour, faute de financements. Loin d'en arriver à de telles extrémités, la commune continue les négociations pour parvenir à un plan de financement « raisonnable ». Souhaitons que le gouvernement s'empare de ce dossier pour y apporter une solution que beaucoup attendent.

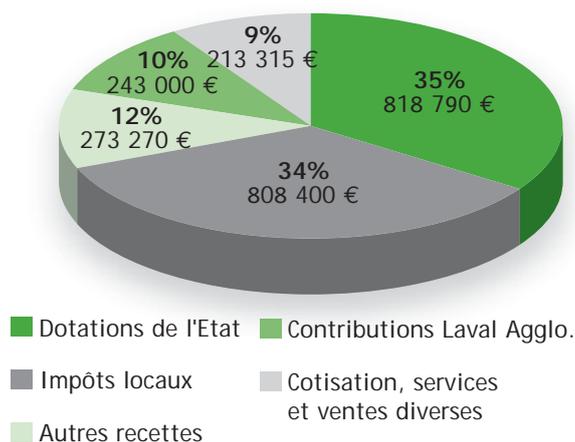
ET LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

Afin de faire face à ce nouvel emprunt, il est nécessaire de maintenir l'excédent brut de fonctionnement au niveau des années précédentes. Comme annoncé l'année dernière, le taux communal des impôts locaux (taxe d'habitation ou taxe foncière) n'augmente pas en 2012. Pas de recettes nouvelles, non plus, du côté des dotations de l'État ou de Laval Agglomération. Afin d'assurer son équilibre, le budget 2012 a donc été établi avec deux objectifs : rester très vigilant afin d'éviter le dérapage des dépenses tout en maintenant la qualité des services à la population

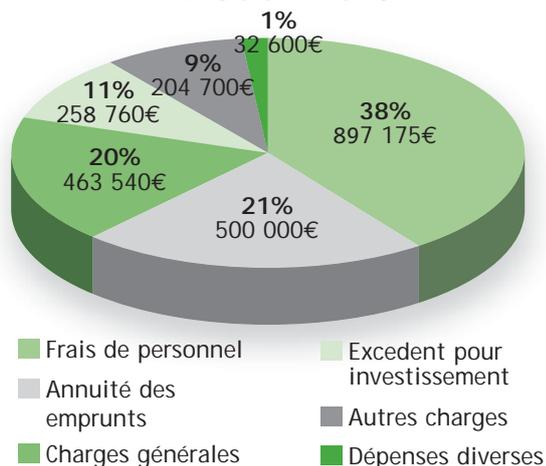
VOTE DES SUBVENTIONS 2012

Associations	Votées
US Argentré	10 500,00 €
Ass. sportive et culturelle Ecole Cousteau	8 519,67 €
Ass. sportive et culturelle Ecole Les Dauphins	4 580,22 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	4 357,00 €
Arthéa (Atelier Théâtre)	3 000,00 €
Comité de jumelage	2 685,00 €
Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique	1 279,00 €
Société Protectrice des Animaux	770,40 €
AMF53 - Association des Maires de France (Mayenne)	713,67 €
Familles Rurales	420,00 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp)	400,00 €
Société de pêche La Jouanne	400,00 €
Club des aînés de la vallée de la Jouanne	350,00 €
Comice agricole	320,00 €
Groupement de Protection des Cultures	286,61 €
Union Départementale des Associations Familiales	280,00 €
Association Les Babies	250,00 €
Association des Communes et Régions d'Europe	245,00 €
Fanfare	230,00 €
CAUE - Conseil en Architecture de la Mayenne	192,94 €
Don du sang	120,00 €
Association des communes traversées par la LGV	50,00 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	50,00 €
Actions humanitaires	630,00 €
Autres subventions non affectées	4 370,49 €
TOTAL	45 000,00 €

Recettes de fonctionnement 2 356 775 €



Dépenses réelles 2 356 775 €





INTERNET LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD) POUR TOUS À ARGENTRÉ

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

Depuis plusieurs mois, nous avons tous vu dans les rues d'Argentré, des véhicules siglés Spie ou Hilltop, et les employés de ces entreprises, tirer, dérouler des câbles depuis des chambres de tirage téléphoniques (regards enterrés contenant l'ensemble de nos lignes téléphoniques).

UNE LONGUE HISTOIRE... QUI S'ACCÉLÈRE !

L'histoire commence fin 2007 à Laval Agglo, les élus décident du principe de développer le Très Haut Débit sur le territoire de Laval Agglo.

En 2008, les nouvelles équipes confirment cette volonté, un cahier des charges est alors élaboré avec pour objectif de développer les infrastructures permettant de bénéficier du Très Haut Débit internet. L'objectif est d'en faire profiter aussi bien les professionnels de l'enseignement, de la médecine, de l'industrie, de l'agriculture, mais également les particuliers, avec l'arrivée de la télévision haute définition, la vidéo à la demande, jeux en ligne, le télétravail... Il faut dire que dans le domaine de l'internet, l'histoire s'est accélérée. Les premières offres internet datent de 1996, les premiers forfaits Adsl de 2001, les premières offres «Tri-play» (télé par internet) de 2006 ! Le développement des infrastructures permettant des usages à Très Haut Débit devient alors un enjeu national, un peu comme l'électricité, ou les infrastructures routières en d'autres périodes.

Un programme national de développement du Très Haut Débit numérique est même annoncé l'été 2010, avec des objectifs très ambitieux comme le THD pour tous à l'horizon 2025.

UN BESOIN DE DÉBIT TRÈS INFLATIONNISTE !

Quand nous disions il y a moins de 10 ans que nous disposions de l'Adsl, nous avions souvent un débit de 512 Kbits/s.

Quand nous apprécions, il n'y a pas si longtemps encore de disposer de 2 mégabits/s, on commençait à parler de la télé par internet qui n'en exige pas moins de 4 à 5 mégabits/s.

Aujourd'hui pour la majorité des entreprises, quel que soit le secteur d'activité, le débit numérique devient un des critères principaux d'implantation, avec des demandes de débit tendant de plus en plus vers 50- 100 mégabits/s.

DES MATÉRIAUX ET DES TECHNIQUES QUI ONT ATTEINT LEURS LIMITES

Jusqu'à maintenant, nous disposons d'internet par le biais de nos lignes téléphoniques, des fils en cuivre qui ont la particularité de voir le débit numérique diminuer au fur et à mesure que l'on s'éloigne du local technique de France Télécom (appelé nœud de raccordement), situé près de la poste à Argentré.

Une autre particularité de la technique «Adsl» c'est d'avoir un débit descendant (quand on envoie un fichier) environ 8 à 10 fois inférieur au débit descendant (quand on télécharge).

Le réseau cuivre n'est plus adapté si l'on veut parler de Très Haut Débit, c'est pourquoi la fibre optique (fil en verre dans lequel les informations sont transportées sous la forme de lumière donc très rapide) devient le matériau utilisé dans le monde entier.

D'une façon générale, on considère que sur un territoire plus la fibre optique va se rapprocher de l'utilisateur final, plus la garantie de disposer d'un très haut débit est grande, nous parlons alors de FTTH (« fiber to the home » traduit en français « fibre chez l'abonné »)

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS À LAVAL AGGLO EN 2017

À l'issue d'un appel d'offres public, lancé en 2009, et après des mois de négociations avec plusieurs entreprises

ayant présenté une offre, un contrat de délégation de service public est signé entre Laval Agglo et France Télécom en janvier 2011, pour mettre en œuvre le chantier sur Laval Agglo.

Concrètement ce chantier de près de 30 millions d'euros, dont 9,8 à la charge de Laval Agglo, consiste à déployer la fibre optique au plus près des abonnés. Le déploiement du THD, se fait un peu comme pour l'eau ou le gaz...

Ainsi un nouveau réseau de fibres optiques a été créé, ce sont les tranchées que nous avons vues route de Laval fin 2011, permettant au passage de raccorder la zone d'activité de la Carie.

Ce nouveau réseau est relié aux 3 nouvelles armoires construites début 2012 respectivement rue des Rochers près de la salle des sports, à l'entrée de la rue de l'Europe, et rue des Fresnes près de l'arrêt des bus.

Ces armoires assurent le relais avec les chambres de tirage réparties un peu partout, où une fibre optique est installée pour chaque logement.

Cette mission une fois accomplie, permettra de dire que nos logements sont raccordables à la fibre optique. Nous pourrions alors, si nous le souhaitons, demander à un opérateur le **raccordement, a priori courant 2013 pour le bourg d'Argentré**. Nul doute que les opérateurs présents sur le marché sauront nous le faire savoir.

Restera à assurer le même déploiement en campagne, en utilisant également les réseaux téléphoniques ou parfois d'autres techniques comme le satellite, l'échéance est alors 2017 au plus tard. Pour mener à bien ce projet, une filiale de France Telecom a été créée à Laval, « Laval très Haut Débit », des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur son site : <http://www.lavaltreshautdebit.fr/>



URBANISME

LES PROJETS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

RESTRUCTURATION DE BEAUSOLEIL : DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Le bulletin de décembre dernier décrivait le détail des constructions et aménagements prévus sur le secteur de Beausoleil, maintenant place aux travaux.

Après la construction, en cours, du garage pour la propriété de M. et M^{me} Dit Soudril dans le cadre des échanges de terrains et de démolitions, la commune va, toujours dans ce cadre, reconstruire à l'automne le mur en pierre en limite de la propriété de M. et M^{me} Barroche. Le Logis familial mayennais va démarrer en juillet les travaux de construction du bâtiment collectif en limite de la rue de Beausoleil (415 m² de commerces au rez-de-chaussée et 6 logements locatifs au dessus). Ce bâtiment doit être terminé pour juillet 2013.

En parallèle, et fur et à mesure de besoins, les travaux de viabilisation du secteur vont être réalisés :

- Parking provisoire à l'arrière du bâtiment et réseaux des eaux usées et eaux pluviales, par la commune.
- Extension du réseau d'eau potable par le syndicat d'eau et d'assainissement d'Argentré Sud.
- Extension du réseau d'alimentation électrique et éclairage public par le SDEGM (Syndicat départemental d'électricité et du gaz de la Mayenne).

En fin de travaux, juste avant la livraison, la commune réalisera les aménagements définitifs, notamment ceux prévus au droit du nouveau bâtiment sur la Rue de Beausoleil.

MISE EN VENTE DE PARCELLES À CONSTRUIRE AUX COPRINS

Le maintien du nombre d'habitants dans la commune d'Argentré (population officielle de 2625 habitants en 2012) nécessite en permanence la création de nouveaux logements, pour tenir compte du nombre toujours plus faible d'occupants par logement. Ainsi, pour maintenir un rythme de progression de la population d'environ 1% par an dans notre commune, il faut créer 15 à 20 nouveaux logements par an. Les initiatives individuelles de rénovation de bâtiments anciens, les divisions parcellaires de propriétés bâties pour y construire des logements neufs, répondent au besoin en logements de façon d'autant plus intéressante, qu'elles contribuent par leur situation dans le bourg, à la maîtrise de l'étalement urbain, enjeu prioritaire partout en France. Il en est de même avec le projet du secteur de Beausoleil, qui regroupera plus de logements à proximité des commerces et des services.

Néanmoins, cela ne suffit pas et la création d'une extension urbaine est nécessaire pour compléter l'offre de logements. Les Coprins, quartier nouveau

que nous voulons le plus durable s'inscrit dans cette démarche, comme nous l'avions évoqué dans les bulletins de décembre 2010 et juillet 2011.

Ce projet, retardé par des difficultés d'acquisitions foncières, redémarre actuellement, sur un périmètre réduit aux terrains acquis par la commune. Le projet demeure identique à celui étudié, mais avec 16 parcelles libres de constructeurs (220 m² pour la plus petite, 610 m² pour la plus grande), au lieu des 26 prévues initialement ; le projet prévoit également un îlot réservé à la construction de 4 logements locatifs sociaux et un pour des constructeurs proposant des constructions clé en mains (7 ou 8 logements).

En accord avec les services du Conseil Général, l'aménagement de l'entrée de ce quartier, route de Montsûrs, va finalement pouvoir être réalisé dans l'emprise du domaine public, évitant l'acquisition d'une bande de terrain supplémentaire. Les travaux de viabilisation devraient démarrer avant la fin de l'année, les parcelles pouvant alors être disponibles pour la construction des premières maisons au printemps prochain. **Dès maintenant, les personnes intéressées par une parcelle, peuvent venir s'inscrire à la mairie, le plan parcellaire ainsi que le règlement et le cahier des charges leur sera alors remis.** Le prix est fixé à 65 € TTC le m² pour les terrains libres de constructeurs



ENVIRONNEMENT

ÉCONOMISONS NOS ÉNERGIES

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

L'OPÉRATION « ÉCONOMISONS NOS ÉNERGIES » S'ARRÊTE FIN DÉCEMBRE 2012

Plus que 6 mois pour déposer votre dossier de demande d'aide financière !

Mais vous bénéficiez de 3 ans pour effectuer les travaux une fois les accords reçus.

Pour toute information :
Habitat & Développement de la Mayenne
21 Rue de l'Ancien Évêché à Laval
(02 43 91 19 91)

Missionné par Laval Agglomération, HD53 est à votre disposition pour des conseils gratuits et indépendants, et, pour vous accompagner individuellement dans vos travaux

VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

« BIENVENUE JÉRÔME LEMAÎTRE ! »

/ ANDRÉ LEUDIÈRE *andre.leudiere@argentre.fr*

UN NOUVEL EMBAUCHÉ AUX ESPACES VERTS



Suite au départ de Laurent Fichepoil, qui nous a quittés pour travailler au Conseil Général, nous avons recruté M. Jérôme Lemaître.

Il a rejoint l'équipe « espaces verts » de la commune d'Argentré le 4 juin ; cette équipe dirigée par Serge Bescher comprend aujourd'hui 5 personnes.

Jérôme Lemaître était employé aux espaces verts de L'Aigle et dernièrement à Mortagne-au-Perche, il est également pompier volontaire. Nous lui souhaitons la bienvenue !

VILLAGES FLEURIS : COMMENT CONSERVER NOTRE 3^e FLEUR ?

Le jury des villes et villages de France 2011 nous a indiqué les objectifs à tenir à plus au moins long terme. Il

nous est demandé de :

- Affirmer une volonté de qualité environnementale
- Formaliser la gestion différenciée
- Densifier la ville et la reconstruire sur elle-même, et réaliser des éco-quartiers
- Sensibiliser la population à toute évolution dans ce sens
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (tendre vers zéro)
- Prévoir un plan de retrait des bâches et les remplacer par du paillage organique
- Développer l'utilisation des vivaces et arbustes dans les massifs
- Former nos agents aux enjeux du développement durable.

PLAN DE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE D'ARGENTRÉ

Suite à des hivers particulièrement enneigés (pour notre département !) nous avons établi un plan de déneigement de la commune fixant les priorités en matière de déneigement :

- 1 - Les axes principaux qui traversent le village RD 32 et RD 131 puis RD 550 et 549 (dans la limite de l'entrée et sortie du village).
- 2 - Les accès aux écoles, commerces, services publics et la place centrale Mairie/Église.

3 - Les accès à tous les lotissements, ainsi que les rues qui ont une forte déclinaison donnant sur une RD ou un chemin communal.

De même, les pentes importantes à l'intérieur des lotissements à savoir : Le Plessis, les Demoiselles, les Faluères, le Pré Maugé, le Lac, le Palis, la Vallée, les Gasneries, les Grandes Marzelles, tout le lotissement de la Davière (personnes âgées.) mais aussi la rue de la Vallée, la rue Froide...etc

4 - Tous les lotissements dans la mesure du possible

5 - Les chemins desservant des hameaux tels que chemin de Montroux, du Rocher, etc...

6 - Les liaisons difficiles en campagne (suivant l'importance des difficultés du moment).

RAPPEL AU CITOYEN :

Dans une telle situation, il est demandé à tous les habitants un peu de civisme : dégager son trottoir ainsi que l'entrée de sa résidence principale, ceci afin d'assurer un minimum de sécurité pour soi et l'ensemble de la population.

Dans des conditions difficiles, il est rappelé que nous avons tous notre part de responsabilité !

PLAN D'EAU D'ARGENTRÉ

UN « PROFIL DE BAIGNADE »

La municipalité a engagé en 2011 un profil de baignade afin de préparer la saison 2012 dans les règles imposées par la nouvelle directive européenne relative à la qualité des eaux de baignade (directive 2006/7/CE).

Un profil de baignade comporte une description physique de la plage et recense toutes les sources de contaminations (microbes, cyanobactéries), qui pourraient le cas échéant conduire la collectivité responsable à fermer temporairement la baignade ou prendre des mesures de

gestion adaptées.

Le profil de baignade a été réalisé par le bureau d'études indépendant, Minyvel Environnement (44 Pornic) qui a mené 3 visites sur le terrain en juin, août et septembre 2011.

Ainsi la Jouanne, qui alimente le plan d'eau et les eaux de la plage ont été suivies.

Le diagnostic a confirmé les mesures réglementaires effectuées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) à savoir que **les eaux du plan d'eau sont de bonne qualité et conformes à la**

baignade.

Des propositions de gestion ont été données afin de maintenir cette qualité d'eau (surveillance des exutoires d'eaux pluviales, nettoyage hebdomadaire de la plage...)

La municipalité avertira tous les usagers potentiels des derniers résultats de l'ARS, de la mise en jour de la fiche de relevés quotidiens et organisera l'ouverture ou non de la baignade, en précisant le cas échéant la raison de la fermeture (cyanobactéries...)



BÂTIMENTS

LES CHANTIERS EN COURS

/ FABRICE PAUMARD fabrice.paumard@argentre.fr

RÉFECTION DES SALLES DE SPORTS

Le gros chantier de notre commission sera la remise en état des salles de sports pour un budget global d'environ 600 000 €, avec une programmation adaptée au budget communal :

- 2012-2013 : réfection toiture et mise en œuvre de faux plafond avec isolation, ce qui signifie que la salle sera bloquée pour travaux durant l'été 2013
- 2014 : isolation thermique et phonique des parois salle omnisport
- 2015 : isolation thermique et phonique des parois salle de tennis
- 2016 : sol de la salle omnisport

- 2017 : sol de la salle de tennis
Dans le même temps nous en profitons pour faire la remise en état des anciens vestiaires, pour des locaux plus accueillants, aux normes et confortables. Une étude est en cours pour finaliser l'éclairage du terrain d'entraînement de football.

AUTRES BÂTIMENTS

La commune a lancé également une étude sur l'étanchéité des terrasses de l'école Cousteau où des fuites sont constatées depuis quelque temps. Les Argentréens pourront voir la fin de la remise en état des toitures des

locatifs communaux du lotissement du Palis. Les travaux de remplacement du vitrail sud de l'église, prévus en 2011, seront effectués cette année. Il s'agit de refaire l'entourage complet avec des pierres de taille, identiques à celles d'origine, dans lesquelles sera fixé le nouveau vitrail.

DIVERS

Des travaux d'entretien, et notamment de peinture, permettent de palier le vieillissement de nos bâtiments publics. Notre équipe technique ne chôme pas, nous la remercions pour le sérieux de ses interventions

SYNDICAT D'EAU

UNE EAU DE QUALITÉ POUR LE BIEN DE TOUS !

/ JEAN-MARC BOUTET jeanmarc.boutet@argentre.fr

L'eau c'est la vie, c'est un bien vital et la gaspiller, c'est gaspiller notre capital vie. Aussi faut-il être très vigilant car il y a un besoin croissant dû à la hausse de la population, des besoins plus importants en agriculture et dans l'industrie. L'eau qui coule de nos robinets doit donc être employée avec parcimonie. Il nous faut donc garantir la meilleure qualité d'eau potable, maîtriser les pollutions, prévenir les risques (des contrôles sur les rejets suspects sont entrepris dès lors que l'on nous signale une anomalie).

LA STATION DE MONTRoux

Le débit : 1600 m³/jour environ, ce qui couvre les besoins de la commune et d'une partie des communes du syndicat (SIAEP d'Argentré sud).

Les traitements : diminution du calcaire par électrolyse ; traitement des pesticides par filtre carbone ; chloration légère due au plan Vigipirate

La distribution : le SIAEP entreprend régulièrement des travaux sur les canalisations afin de les ajuster en fonction de l'urbanisation : des travaux sont en cours route de Louvigné pour l'école St Cyr et le futur complexe. Il vérifie et change



les canalisations les plus vétustes. Grâce à ses efforts constants, le rendement de réseau (volume d'eau facturée/ volume d'eau pompée) est passé de 78% à 89% en 10 ans ce qui est nettement mieux que la moyenne nationale (80%).

LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Actuellement dimensionnée à 2 000 équivalent/habitants, la station de traitement va être doublée d'ici à fin 2012. Le traitement des boues se fait selon le procédé rhizophyte : les boues sont étalées sur des lits plantés de roseaux dont le réseau racinaire aère le sol et absorbe une partie des substances qui composent les boues. Ceci conduit à une réduction de la teneur en eau, de la fermentescibilité et du volume ; Les boues

sont ensuite épandues en tant qu'engrais. C'est un procédé des plus écologiques.

LE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Le « tout à l'égout » (assainissement collectif dont les eaux vont à la station de traitement) ne peut pas être installé sur l'ensemble de la commune. Environ 180 foyers ne sont pas raccordés, principalement en campagne. Une loi du 3 janvier 1992 oblige les propriétaires des installations non raccordées à un contrôle avant le 31 décembre 2012. Il s'agit d'établir un bilan de l'installation. Celle-ci est complète lorsqu'elle est composée d'un prétraitement (avec système de ventilation) et d'un système de traitement (par épandage ou autre) qui doit tenir compte de la nature du sol. Les contrôles sont l'occasion de conseiller et de sensibiliser les usagers sur l'importance de l'entretien régulier de leur installation (les vidanges) et sur d'éventuels aménagements. À Argentré, sur 156 contrôles effectués, 65 installations ont été classées acceptables et 14 en bon fonctionnement



LE CLIC, AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES COMMENT BIEN VIEILLIR

/ ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr



Au cours de l'année 2011 l'activité du CLIC de Laval et de son agglomération a particulièrement été marquée par la mise en place d'outils d'information à l'attention des personnes âgées et de leurs familles. Ces outils, et en particulier le site internet permettent de répondre aux besoins d'information sur les services, les établissements, les aides financières, qui

avaient pu être identifiés au cours du diagnostic mené en 2010.

En 2012, le CLIC va mettre en place des actions collectives de prévention à l'attention des personnes âgées sur le territoire de l'agglomération lavalloise. Cette démarche préventive a pour but de bien vivre en restant chez soi le plus longtemps possible, de rester en bonne santé et d'entretenir sa condition physique. À partir de septembre, des séances animées sur le thème du « Comment bien vieillir, prévention des chutes » par l'association SIEL BLEU seront proposées sur les 3 communes : Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette. Nous aurons l'occasion de revenir vers le club des aînés et de l'ADMR pour mettre en œuvre concrètement ses séances pour lesquelles une participation financière de 25 € sera demandée à l'inscription pour un stage de 12 séances

d'une heure. Suite à la réunion du 13 Juin, en présence de l'animatrice SIEL Bleu, de Mme Baudry, présidente du CLIC, il a été convenu d'une présentation au club des aînés le jeudi 30 août à 17h à la salle de la Jouanne. Les premières inscriptions pourront se faire à l'issue de cette présentation. Il sera remis courant juillet un dépliant au club des aînés, à l'ADMR et en mairie pour donner des indications plus précises

*CLIC espace Joinville Rue du Général de Gaulle à Laval - Tél : 02 53 22 70 03
www.cliclavalagglo.fr
asso@cliclavalagglo.fr*

*Bureaux ouverts :
Lundi 13h 30 à 17h 30
Mardi et Mercredi 9 h à 12 h
et 13h 30 à 17 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h.*

SERVICE JEUNESSE

UN RICHE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CET ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS...

/ YVES-ERIC BOITEUX jeunesse@argentre.fr

Au cours de l'année, les enfants de Planète Mômes ont régulièrement découvert de nouvelles activités les sensibilisant au handicap (via des activités handisport), ils ont travaillé autour des Droits de l'enfant...

Les ados ont, quant à eux, participé à Exposcience à Laval, ils ont reçu dans le cadre de la présentation de leur projet un prix d'accueil du public pour l'atelier Caisse à Savon et un prix du contenu scientifique pour l'atelier Montgolfière. Six jeunes ont participé à l'organisation du Carnaval le 28 avril, en fabriquant « Bonhomme Carnaval ».

Cet été 134 enfants partent en camps avec une nuitée pour les « petits » à Louvigné et des camps à Iffendic, la Jailleyon, St Georges-Buttavent et Ernée pour les plus grands.

Les enfants vous donnent rendez-vous au temps fort le vendredi 27 juillet à 19h à l'école Les Dauphins d'Argentré.

Pour cet été, une quinzaine de jeunes feront vivre une radio temporaire sur 98.9



FM, du lundi 16 au vendredi 20 juillet, écoutez-les sur votre poste de radio.

Trente ados partiront découvrir Babenhausen du 27 juillet au 3 août.

Les jeunes de l'atelier Caisses à Savon vous donnent rendez-vous la semaine du 23 au 27 juillet à Laval pour le championnat

de Caisse à Savon et plus particulièrement le mercredi 25 juillet à 20h pour la nocturne, RDV rue d'Avesnières à Laval.

À chaque période de vacances scolaires, un programme d'activités est proposé pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans. Les informations sont communiquées un mois avant chaque période de vacances, le programme d'activités est distribué dans les écoles, il est aussi disponible dans les mairies d'Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette, sur le site Internet (www.argentre.fr) et, sur demande, nous vous l'envoyons par mail.

Le Service Jeunesse tient à remercier particulièrement les bénévoles de l'Amicale Laïque pour leur aide lors de la journée Carnaval, les services techniques de la commune lors des différentes manifestations et les « Papas bricoleurs » pour la fabrication des Caisses à Savon

*Service Enfance Jeunesse
02 43 37 35 93*



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



LES COLPORTEURS EN CONCERT ET LE FEU D'ARTIFICE...

**LE 15 JUILLET,
ARGENTRÉ FÊTE L'ÉTÉ !**

21h30 : Concert des Colporteurs
durée : 1h30 – Place de l'église
Gratuit

Formé en 2008, Les Colporteurs sont à l'origine un duo formé de Florian (Chant, guitare, harmonica...) et David (Guitares, chant, mélodica...). Rejoint en 2011 par trois autres musiciens, Fabien à la batterie, Antoine à l'accordéon et Seb à la contrebasse/basse, le groupe offre des compositions s'adressant à un large public. Leurs influences ? De la ballade folk à un rock plus festif, teinté de swing manouche... 26 chansons composent leur répertoire, venez les découvrir !

23 h – Feu d'artifice
tiré derrière la mairie

LES NUITS DE LA MAYENNE AU CHÂTEAU DE VAUCENAY LE 25 JUILLET

La 39^e édition du festival des Nuits de la Mayenne se déroulera du 16 juillet au 9 août prochains en 13 spectacles et 17 représentations.



Mercredi 25 juillet, le Château de Vaucenay à Argentré accueillera les artistes du Théâtre Régional des Pays de la Loire pour une représentation de « Homme et galant homme » de Eduardo De Filippo.

L'histoire ? Une compagnie d'acteurs faméliques est installée dans un modeste hôtel près de Naples. Ils répètent, cuisinent, font la lessive... Alberto, le jeune et riche impresario de la compagnie est épris d'une jeune femme, Bice, qui cache à son amant son identité. Apprenant qu'elle est enceinte, Alberto la fait suivre, et découvre qu'elle est déjà mariée au Comte Carlo Tolentano... Joué à Naples pour la première fois en 1926, « Uomo et galantuomo » est repris régulièrement par Eduardo De Filippo puis par son fils Luca jusque dans les années 1990. La pièce fait partie des œuvres théâtrales majeures du répertoire italien.

Il faudra attendre 1991 pour qu'Huguette Hatem traduise le texte en français.

Dirigé par Patrick Pelloquet depuis 1991, le Théâtre Régional des Pays de la Loire, basé à Cholet, a une mission de création et de décentralisation sur les cinq départements des Pays de la Loire. Entre 1991 et 2012, le Théâtre Régional des Pays de la Loire a présenté 29 spectacles et donné 1450 représentations.

Le spectacle « Homme et galant homme » vient d'être créé au Festival d'Anjou.

INFOS PRATIQUES :

Dîner organisé sur le site dès 19h30
Spectacle à 21h30 – Durée : 1h45

Tarifs :

Repas : 14 € (résa. obligatoire)

Spectacle :

8 € : enfant à partir de 6 ans (gratuit pour les – 6 ans), jeunes scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes handicapées ou invalides
15 € : tarif réduit adulte pour les habitants d'Argentré sur réservation
18 € : plein tarif adulte au guichet

Toutes les infos (menus, abonnements, localisation...) sur :
www.nuitsdelamayenne.com

LES RENDEZ-VOUS DU SERVICE JEUNESSE

Championnat de Caisse à Savon :
nocturne le mercredi 25 juillet à
20h rue d'Avesnières à Laval
temps fort le vendredi 27 juillet
à 19h à l'école Les Dauphins
d'Argentré.

BAIGNADE SURVEILLÉE ET PÉDALOS

du 1^{er} juillet au 2 septembre
au plan d'eau :

Du mardi au jeudi 14h à 18h30,
le vendredi de 14h à 19h30,
le samedi, le dimanche et
les jours fériés de 11h30 à 19h30.

ASSOCIATIONS EN FÊTE

un rendez-vous incontournable
le 8 septembre
de 14h à 18h
derrière la mairie

VIDE GRENIER

de l'Amicale Laïque
le 9 septembre
Allée d'Hauterives



RÉDUCTION DES DÉCHETS DES GESTES EFFICACES

UN FOYER TÉMOIN : LA FAMILLE ROUXEL

Laval Agglo a demandé à 20 foyers témoins (un par commune de l'agglo) de participer à une étude sur leurs gestes de tri pendant 5 mois, le but étant de mettre en place des stratégies pour réduire les déchets. L'expérience des foyers témoins permettra de donner des pistes aux habitants de l'agglomération lavalloise. À Argentré, la famille Rouxel a accepté de jouer le jeu. Marie-Odile Rouxel nous raconte.

« À quoi sert le peson qui est dans votre garage ? » nous demande un de nos parents lors d'une visite. Nous trions, mais pas seulement... Nous pesons aussi nos déchets

« Pourquoi ? »

En fait, depuis la mi-mars, nous participons à l'opération « foyers témoins » mise en place par Laval Agglomération. Le but de cette opération est d'essayer de réduire nos déchets.

« Vous ne les trie pas déjà ? »

Si, depuis plusieurs années, en fonction des différents conteneurs présents dans la commune.

De plus, depuis mai 2011, Laval Agglomération a mis un nouveau service en place, à savoir deux poubelles supplémentaires dans chaque foyer pour faire le tri chez soi. Mais nous avons toujours autant de déchets. Aussi Laval Agglomération nous a proposé de participer à une enquête.

« Ça se passe comment au quotidien ? »

Chaque fois que nous vidons nos déchets dans les poubelles, nous les pesons dans le but de prendre conscience de la quantité de déchets que nous émettons chaque semaine.

Puis nous remplissons un tableau en détaillant les pesées par type de déchets et en notant le nombre de repas pris à la maison par semaine.

Enfin semaine après semaine, nous essayons de mettre en place des gestes simples afin de réduire ces déchets.



« C'est quoi des gestes simples ? »

Par exemple, lors des courses, nous essayons de choisir un produit plutôt en vrac qu'emballé individuellement, et nous privilégions des conditionnements plus grands.

Nous ne buvons que l'eau du robinet. Nous jetons tous nos déchets de cuisine au fond du jardin afin de faire du compost.

Systématiquement ou presque, nous refusons les sacs pour mettre nos achats. Pour anecdote, nous sommes ressortis d'un magasin de chaussures, les deux paires neuves à la main.

Depuis plusieurs années, nous avons collé un « stop pub » sur notre boîte aux lettres.

« Et les autres foyers témoins comment réagissent-ils ? »

Lors des deux premières réunions pour échanger sur ces différents gestes, il apparaît que certains gestes ne sont pas faciles à mettre en place de façon pérenne.

Le « stop pub » a par exemple fait

l'objet d'une longue discussion, certains estimant que le « petit monsieur » ou la « petite dame » allait perdre une source de revenu non négligeable pour vivre. Pour d'autres, ils n'allaient plus recevoir les informations de Laval Agglo et du Conseil Général. Or, le stop-pub ne remet pas en cause la distribution des journaux d'information des collectivités »

Le choix des conditionnements soulève aussi beaucoup de questions.

- Nous choisissons le jus d'orange "pur jus" en bouteille de verre, de plastique, en emballage tétra brick ou je le fais moi-même ? Le dernier semble plus judicieux mais il n'y a pas d'oranges toute l'année, alors le tétra brick est peut-être le conditionnement le plus facilement recyclable.

- Le prix au kilo ou au litre est parfois plus cher alors que le conditionnement est plus grand. Cela semble illogique.

- L'achat de denrées alimentaires en vrac n'est pas proposé partout. S'il faut faire le tour de Laval pour en trouver, où est l'économie ?

« Alors en résumé... »

Nous restons persuadés que les petits efforts au quotidien peuvent engendrer une diminution des déchets.

Quand on pense que les petites boîtes en plastiques de bonbons par exemple restent enfouies pendant des années, nous nous interrogeons.

L'analyse des résultats de l'étude en fin d'année nous donnera probablement des pistes évidentes d'amélioration

À SAVOIR

Grâce à la mise place du tri sélectif à domicile par Laval Agglomération en avril 2011, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue de 4 %

DÉMONSTRATION DE TECHNIQUES DE PAILLAGE ET DE COMPOSTAGE

Pour valoriser les déchets organiques encore présents dans nos ordures ménagères, et promouvoir les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides dans le jardin, Laval Agglo organise des manifestations dans chacune des

20 communes de l'Agglomération lavalloise. Pour Argentré, une démonstration aura lieu à la déchetterie, route de Louvigné, **samedi 8 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h**



ECH₂OLOGIA UN TOURISME DURABLE



Aux portes d'Argentré, le site Ech₂ologia a ouvert ses portes le 28 avril dernier. Cette entreprise privée qui a reçu un soutien de Laval Agglo (300 000€), du Conseil Général (200 000€) et du Conseil Régional (200 000€) compte aujourd'hui, en plus des 5 permanents qui se sont lancés dans l'aventure depuis plus de 2 ans, 6 salariés et de nombreux stagiaires ; Deux jeunes mayennais en sont à l'origine, Vincent Brault et Guillaume Beucher. Ce dernier, habitant d'Argentré, a bien voulu répondre aux questions de Sylvie Druet.

Ech₂ologia nous promet des vacances insolites au cœur de la nature dans un ancien site chaufournier « Les Ameûnes » de Louverné. Comment vous est venue cette idée originale ? C'est une longue histoire, Vincent et moi sommes des amis d'enfance. Ce projet a commencé à mûrir sur les bancs du lycée, nous rêvions d'allier la nature, le patrimoine et l'eau. En 2005, à la veille de nos 30 ans, nous avons décidé de nous lancer. Nous avons donc cherché un site avec de l'eau de bonne qualité et nous sommes tombés amoureux de la grande bleue dans les carrières de Louverné. De plus il y avait là un patrimoine à sauver puisque Lafarge, propriétaire des lieux, projetait de démolir les fours à chaux. Tout était réuni pour nous plaire. Ensuite il a fallu plus de 3 ans de négociations pour l'achat de ce terrain de 70 ha classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.) Avec 34 de nos amis et familles, qui nous ont fait confiance, nous avons monté une SCI (Société Civile Immobilière) pour acheter le terrain.

Vous décidez d'accueillir des vacanciers dans un site classé ZNIEFF et dans votre logo on voit « écologie » et aussi le symbole chimique de l'eau H₂O, pouvez-vous nous expliquer la philosophie de votre projet ?

L'eau, l'écologie et le patrimoine sont les trois pierres de fondation d'Ech₂ologia avec l'humain placé au cœur du projet. Ech₂ologia se veut un lieu d'échange, l'ouverture au public se fait de 2 manières différentes : une partie du site est accessible gratuitement à tous, nous tenions à ce que la richesse patrimoniale et écologique du site soit ouverte à tous. Cette partie publique est gérée par Ech₂ologia Assocé. La partie privée est réservée à l'hébergement insolite et aux activités qui y sont associées.

Justement, il y a l'entreprise qui gère la partie privée et « Ech₂ologia Assocé » qui gère la partie publique.



Comment les 2 activités cohabitent-elles ?

Vincent et moi-même sommes les membres fondateurs de l'association, à qui on a confié la gestion des espaces publics. L'association compte aujourd'hui 150 membres. Elle a mis en place le sentier patrimoine qui explique in situ la vie du village chaufournier et le sentier écologique qui respecte le milieu naturel. Elle peut aussi organiser toutes sortes de manifestations à condition qu'elles soient conformes aux statuts et à la philosophie d'Ech₂ologia : vide grenier, manifestation culturelle, marché bio, cinéma en plein air etc... L'association accueille aussi les centres de loisirs et les scolaires, nous avons eu beaucoup de demandes en juin. Elle ne travaille pas seule, elle s'appuie sur l'hébergement et la restauration et on s'entraide beaucoup.

Comment conciliez-vous préservation de la biodiversité, protection de l'environnement et l'accueil touristique ?

Nous voulons être exemplaires en termes d'accueil et de préservation de l'environnement. Les matériaux utilisés ne sont pas traités et sont le plus local possible. Sur tout le site nous n'utilisons

que des toilettes sèches dont les rejets sont compostés sur le site. Les eaux grises sont traitées par phyto épuration.

Les cabanes que nous avons construites s'intègrent dans la nature en respectant le paysage : il y a la cabane qui s'accroche à la falaise, la cabane flottante que l'on rejoint en barque... les yourtes sont installées dans leur habitat naturel - une grande prairie - et les tipis au bord de l'eau. Le sentier écologique ne perturbe pas le milieu, il est clôturé pour préserver la biodiversité mais laisse passer les animaux. Le sol des parkings et des sentiers ne seront jamais bitumés pour préserver la perméabilité des sols...

Quelles ont été vos bonnes ou mauvaises surprises dans le développement de ce projet ?

La plus belle surprise : l'image positive que nous renvoient nos visiteurs. La mauvaise surprise : la lourdeur et la complexité des démarches pour mettre en place un projet atypique tel que le nôtre.

À quelle date pensez-vous accueillir vos premiers vacanciers ?

C'est fait depuis le vendredi 15 juin. Nous proposons une vingtaine de logements de 7 types différents dans des univers atypiques et sur la base de 2+2 (2 adultes et 2 enfants).

Et demain ?

Dans un deuxième temps, nous allons mettre en place une salle de réception de plus de 200 places dans un ancien bâtiment du site et, aussi, nous comptons construire une hôtellerie de standing et écologique (hébergement en chalets individuels) couplée avec une maison du bien-être (remise en forme par le sport, sauna, hammam...) que nous installerons dans la ferme du Gravus

www.echologia.fr

09 82 47 60 31

contact@echologia.fr



1992-2012 : BON ANNIVERSAIRE LE JUMELAGE !

Profitant du long week-end de l'Ascension, le comité de jumelage fêtait, du 17 au 20 mai, son vingtième anniversaire. Pour l'occasion, 106 babenhausenois avaient fait le déplacement en Mayenne.



Judi 17 mai

Arrivée le jeudi en fin de matinée, la délégation allemande était invitée, avec les familles d'accueil françaises et tous les habitants d'Argentré et de Louvigné, à participer à la cérémonie officielle organisée à 15h au plan d'eau d'Argentré. À l'endroit même où, le samedi 30 mai 1992, les maires des trois communes (Michel Descottes pour Argentré, Claude Landelle pour Louvigné et Théo Lehner pour Babenhausen) avaient signé la charte de jumelage : *« convaincus que des relations approfondies constituent pour nos concitoyens la base d'une amitié durable fondée sur l'entente et l'estime, nous décidons de procéder à des échanges suivis dans les domaines culturel, économique, agricole, sportif et social pour développer entre nos trois communautés des sentiments d'amitié chaleureuse, approfondir l'amitié franco-allemande et conduire vers une Europe unie vivant dans la liberté et la paix. »* Occasion pour les maires actuels (Christian Lefort pour Argentré, Jean-Bernard Le Galliot pour Louvigné et Otto Göppel pour Babenhausen) de faire le point sur les vingt années d'échange : 24 échanges de jeunes, 9 jumelages officiels, 9 rencontres des pompiers, 3 séjours sous le signe du football, l'installation d'un mât de mai

à Argentré et Louvigné, l'accueil de Günther (un jeune allemand venu effectuer son service civil en Mayenne), la participation aux foires de Babenhausen et de Laval, et les différents exploits des membres du comité (1080 km en vélo, en tandem ou à pied). Pour les maires, le jumelage semble maintenant mûr pour mettre en place des échanges de pratiques plus ciblés, par exemple sur les métiers, le social, l'éducation, la formation, le logement, la gestion communale...

Juste avant le lâcher de 300 ballons dans le ciel mayennais, une stèle, symbolisant la solidité des relations entre les communes, a été inaugurée. Une cérémonie clôturée en musique par l'école Maurice Ravel.

Vendredi 18 mai

Direction Saumur pour cette journée de découverte culturelle. Au programme : visite de l'ancienne cité troglodyte de Souzay Champigny, rallye pédestre dans le vieux Saumur, dégustation de produits locaux dans les caves de la « Veuve Amiot » et repas traditionnel sous terre à la « Tablée des fouées ». Dans l'après-midi, le rallye par équipe était l'occasion de faire le point sur ses connaissances européennes : retrouver le nom d'un président d'après sa photo, situer des capitales européennes sur une carte, réaliser le plus rapidement possible une tresse aux couleurs d'un pays... des épreuves finalement bien moins faciles qu'il n'y paraît.

En parallèle, un programme « spécial jeunes », organisé par les jeunes membres du comité de jumelage, prévoyait une matinée sportive (laser-game), une après-midi shopping à Laval et une soirée conviviale autour d'un barbecue et du film « The Artist » : pas besoin de sous-titre quand il n'y a pas de paroles !

Samedi 19 mai

Après une matinée libre en famille, les participants ont répondu à l'invitation des associations locales pour découvrir l'étendue des activités proposées sur les

trois communes. De nombreux habitants sont venus visiter ce forum. En début d'après midi, les responsables associatifs s'étaient réunis, autour d'une table ronde pour faire le point sur la vie associative des deux côtés du Rhin : difficulté de mobiliser des bénévoles, nécessaire préparation du renouvellement des bureaux... Des échanges d'expérience très enrichissants. En fin de journée, la soirée festive a tenu toutes ses promesses. Seul bémol, la défaite, en direct et sur grand écran, du Bayern de Munich lors de la finale de la Champions League. Heureusement, les Français étaient là pour consoler leurs amis allemands. C'est ça aussi le jumelage !

Dimanche 20 mai

Les traditionnels au revoir étaient, une fois encore, chargés d'émotion. Tous se sont donné rendez-vous... dans 2 ans pour le prochain échange officiel en Bavière.

Prochain échange de jeunes : le « séjour découverte » des 10-12 ans
Du 27 juillet au 3 août, trente jeunes argentréens iront rendre visite à leurs amis bavarois.

Au programme : rencontre des correspondants au lac de Babenhausen, visite du château de Neuschwanstein, une matinée pour découvrir l'école allemande, l'incontournable soirée en famille et, bien évidemment, la traditionnelle soirée disco !

Côté hébergement, 25 jeunes seront accueillis à la « Jubi » (centre d'accueil dédié à la jeunesse) tandis que 5 « anciens » seront accueillis dans leur famille d'accueil.

À noter : cette année, les animateurs qui encadreront le séjour (Noémie, Pauline, Aurélien et William) ont tous participé à de précédents séjours. Jumelage un jour... jumelage toujours !

Renseignements :

www.jumelage.fr

info@jumelage.fr

Ou auprès du président,

Olivier Bénard au 02 43 02 03 73



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

ALBANE VA PARTIR EN ERASMUS

Une jeune argentréenne Albane Le Tourneurs a été sélectionnée pour partir 6 mois en Espagne dans le cadre du programme Erasmus. La commune encourage cette initiative en lui octroyant une petite aide financière...

Entretien avec Sylvie Druet

Albane vous êtes argentréenne, vous avez commencé votre scolarité à l'école St-Cyr et Ste-Julitte, où en êtes-vous aujourd'hui ?

J'ai obtenu un bac littéraire et je termine ma 2^e année de licence d'information et communication à la Catho d'Angers, licence qui ouvre sur les métiers du journalisme ou de la communication.

Partir en Erasmus, selon l'expression consacrée, de quoi s'agit-il exactement ?

Erasmus est un programme européen qui permet aux étudiants de passer de 6 mois à 1 an dans une université européenne en accord avec son université d'origine. Pour ma part, je partirai de septembre 2012 à janvier 2013 et cela fera partie de ma 3^e année de licence.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous lancer dans une telle aventure ?

L'idée a mûri après que l'université m'ait fait part de cette possibilité. Je me suis dit que c'était une vraie opportunité à saisir. En outre, il y a



une réelle motivation professionnelle : acquérir une nouvelle langue, découvrir et vivre dans une nouvelle culture, m'ouvrir des chemins pour l'avenir...

Pourquoi l'Espagne ?

J'aime l'espagnol, c'est ma Langue Vivante 1. J'ai choisi Valence pour être en province, en immersion totale dans le pays et aussi... pour la mer.

Comment allez-vous vous organiser là-bas ? Où vous logerez-vous ?

C'est encore un peu le mystère pour moi. Je pars en même temps que trois autres filles de ma promo, mais je veux m'immerger dans la vie du pays. Je vais commencer par me loger dans une auberge de jeunesse, le temps de connaître un peu la ville, puis je chercherai une colocation avec des Espagnols ou avec des étudiants Erasmus d'autres pays que le mien. Je suivrai mes cours de 3^e année à l'Universidad Cardenal Herrera.

Quels sont vos prochains objectifs ?

J'espère revenir avec des étoiles pleines les yeux, avoir mûri, avoir acquis une ouverture d'esprit, et être bilingue. En rentrant j'aurai à faire un stage de 2 mois pour compléter ma licence, pourquoi pas l'effectuer en Espagne ? En attendant pour finaliser mon projet je vais travailler 2 mois cet été au Puy du Fou ☛

POINT DE VUE

ET DEMAIN, QUELLE EUROPE ?

/ CHRISTIAN LEFORT christian.lefort@argentre.fr

Face à la crise que subissent les états membres de l'Union Européenne, on constate les limites du système institutionnel actuel avec une « Commission Européenne » qui n'a pas de légitimité démocratique (puisque c'est en fait une structure administrative) mais qui bénéficie de pouvoirs considérables et un Parlement Européen qui certes travaille dans le cadre des compétences définies par les Traités mais qui n'a pas le pouvoir de contrôle de l'exécutif.

Autre institution de l'UE, le Conseil de l'Union Européenne partage sa compétence avec le Parlement Européen dans les domaines soumis à codécision. Il est composé de ministres des États membres. Enfin, les chefs d'État ou de gouvernement se retrouvent dans un Conseil Européen

chargé de définir les grands axes de la politique de l'UE.

Pour chacun d'entre nous, l'Europe est une structure qui « norme » des tas de domaines sans trop tenir compte des particularités des États membres. Qui n'a pas dit à un moment ou un autre : « Encore une directive européenne pour nous e... », les textes n'étant pas toujours lisibles ou compréhensibles ?

Plus grave, la gestion de la crise de la dette dans la zone Euro n'apparaît pas efficace avec des divergences d'opinions (ou d'intérêts nationaux) sur les moyens à déployer, au risque que cette crise s'étende à tous les États.

Ces dernières décennies, l'Europe a considérablement progressé au bénéfice de ses citoyens avec notamment, l'Euro

et la disparition des frontières (notre jumelage avec Babenhausen en est l'exemple). Chacun est ainsi libre de voyager, d'étudier ou de travailler dans n'importe quel pays de l'UE.

Mais, aujourd'hui, devant les limites d'un système institutionnel bureaucratique, il apparaît nécessaire de s'orienter vers un véritable Gouvernement Européen (responsable devant le Parlement Européen) qui soit un véritable « exécutif » et ce, de manière démocratique pour gagner en transparence et surtout en stabilité et efficacité. C'est un très gros « chantier » qui nécessitera des réformes courageuses mais l'avenir de l'Europe dépend de l'évolution de sa gouvernance. C'est primordial ☛





ÉCOLE PRIVÉE ST-CYR ET STE-JULITTE

17 rue des Sports 53210 Argentré
Tél : 02.43.37.32.00
E-mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr
Site : <http://stcyr-stejulitte.fr/>

JUIN 2012 : UNE PAGE SE TOURNE...



Plantations à la nouvelle école



Avec M. Legros, sculpteur



Découverte des abeilles



Avec Philippe Miko, chanteur

La fin de l'année scolaire est là et avec elle le grand départ vers le nouveau site du plan d'eau.

Ces derniers mois ont été riches en rencontres et en événements.

Début janvier, les CP-CE, aidés de M. Beucher, sont allés planter les premiers arbres devant l'école en construction.

Toute l'année, ils ont travaillé sur le thème de l'arbre et de la forêt. Le prix « Trophée Vie Locale » du Crédit Agricole leur a permis de mener à bien ce projet : achat de livres, sorties au bois de

l'Huisserie avec le CIN (Centre Initiation Nature), plantations, voyage dans la forêt de Brocéliande.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir M. Legros, sculpteur sur bois. Devant les yeux émerveillés des enfants, il a pu parler de sa passion du bois et de la sculpture. C'est tout naturellement à lui que nous avons confié la création d'une statuette de St Cyr et Ste Julitte qui sera bénie lors de l'inauguration des nouveaux locaux le 29 septembre.

Si, au premier trimestre, le projet d'école était axé sur le respect de l'autre ; de

janvier à mai, nous nous sommes tournés vers le respect de notre environnement.

Avec les animatrices de Laval aggro, nous avons rappelé l'importance du tri des déchets. Déchets qui ont vécu une autre vie dans les classes, que ce soit princesse ou instruments de musique ; fabrication de papier recyclé.

Avec des étudiants du lycée agricole, les petits ont découvert la vie des abeilles et la nécessité de les protéger. Enfin, c'est par la chanson et l'humour de Philippe Miko que le message a été transmis à tous : « C'est beau, c'est



**PREMIER RENDEZ-VOUS :
LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE,
À 10H30, POUR L'INAUGURATION
DE NOTRE NOUVELLE ÉCOLE
ST CYR-STE JULITTE**



Des bouteilles recyclées en instruments de musique



Fabrication de papier recyclé



Le corps habite l'espace



Le nouveau local de rangement fait par les élèves du Lycée Gaston Lesnard. À droite sur la photo, un ancien élève de l'école St Cyr : Charles-Quentin Trippier

bio. » Après avoir travaillé avec les élèves dans les classes, un concert a réuni près de 300 personnes à la salle des fêtes.

Pendant ce temps, les locaux de la nouvelle école se terminaient. Après plusieurs mois de travail avec Sylvaine Niobé, danseuse de la Compagnie Chalouade, les élèves de CE-CM avaient l'honneur de recevoir leur public dans le bâtiment vide pour présenter leurs chorégraphies « Le corps habite l'espace ». Devant un public nombreux et très attentif, ils ont donné à voir

ce que serait la vie de la nouvelle école : mouvement, temps, relation.

Ces activités exceptionnelles ont été permises grâce au bénéfice de la vente des brioches vendéennes. Merci à vous qui participez aux opérations organisées par l'APEL (Association des Parents d'Élèves).

C'est aussi l'APEL qui a financé la construction du local de rangement (de couleur bordeaux) sur le nouveau site. Grâce au travail des élèves du Lycée Gaston Lesnard, le bâtiment complète agréablement l'école.

Un grand merci enfin aux parents bénévoles de l'OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques). Depuis un an, tous les mercredis, il a fallu qu'ils soient présents aux réunions de chantier et qu'ils prennent les décisions qui s'avéraient les plus justes.

Bientôt, le grand tilleul de la cour ne se penchera plus sur les jeux des élèves, les voisins du centre bourg n'entendront plus les rires des enfants... mais que de beaux projets nous attendent maintenant au 2 route de Louvigné !





ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 46
courriel : dauphins.ecole@wanadoo.fr

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES...



Oh ! les beaux légumes de la Naillère



Pétrissage de pain à la Huberdières



Dégustation du potage de légumes



Un hôtel à insectes

Il y a eu la découverte des légumes d'hiver, de l'élevage à la ferme de la Naillère ainsi que de la fabrication du pain à la Huberdière.

Il y a eu la lecture de la « soupe au caillou » par les CE1 à la section de

grands accompagnée d'une dégustation d'un potage de légumes récoltés dans le potager de l'école et cuisiné par la classe des grands.

Il y a eu la mise en place d'un hôtel à insectes dans le jardin.

Il y a eu une journée sportive autour des activités athlétiques et de jeux collectifs (les déménageurs et la balle au camp). Il y a eu les sorties au Refuge de l'Arche de Château-Gontier et au musée d'art naïf de Laval

LES 8 SCAROLES

Une fois de plus les 8 Scaroles se sont installées sur la place de l'Église pour proposer un marché bio et local ; l'occasion pour les argentréens de participer à la dynamique des producteurs locaux. On pouvait y trouver viande, légumes, fromages, crêpes, galettes, huile et pain etc... Les élèves de l'École les Dauphins avaient réalisé une expo photo racontant leur « prise de contact » avec le monde de la ferme lors d'une après-midi découverte à la ferme de la Naillère. Jean Michel nous a montrés comment réaliser des abris pour accueillir

les insectes , acteurs indispensables de nos jardins et nous avons pu réjouir nos yeux et nos oreilles de la participation colorée de la chorale lavalloise joyeusement décalée « la Verrue sur le gâteau ».

Un marché hebdomadaire se tient tous les vendredis à la ferme de la Naillère à Argentré de 17H30 à 19H30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter à la Naillère au 02 43 37 37 20 chez Sylvie et Jean-Pierre Rouzier ou au 09 75 28 11 63 chez Brigitte Maline.





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7 bis, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 72
Courriel : ecole.cousteau@wanadoo.fr
www.ecole-cousteau.org

EXPOSCIENCE 2012 : UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE MENÉE PAR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3



Chaque nageoire à une histoire

Deux classes de notre école se sont lancées avec succès dans l'aventure Exposcience Mayenne 2012.

Au cours du premier trimestre, les élèves ont défini les grandes lignes de leurs projets. Ceux de Mille Martinière (Cm1) ont porté leur choix sur les nageoires des poissons. Ceux de M. Oger (Ce2-Cm1) ont été interpellés par le nid-d'abeilles trouvé aux abords de la cour de l'école.

À partir de décembre, les classes ont lancé les recherches et mis en place des expériences permettant de répondre aux questions qu'ils se posaient. Les projets ont alors pris forme.

Au printemps, les élèves étaient prêts pour l'exposition qui s'est tenue du jeudi 15 au dimanche 18 mars à la salle polyvalente de Laval. Pendant quatre jours, près de 4000 visiteurs ont arpenté les allées et se sont passionnés pour les travaux présentés par les groupes. Ce fut



Une enquête menée dard-dard

une riche expérience, tant au niveau des connaissances acquises que du partage entre les différents porteurs de projets.

À l'issue des quatre journées d'exposition, les deux classes de l'école Cousteau ont reçu un prix.

Classe de Ce2-Cm1 :

Une enquête menée dard-dard

3^e Prix de la présentation récompensant

l'esthétisme du stand, des panneaux, des maquettes, la cohérence visuelle et la logique de présentation.

Classe de Cm1 :

Chaque nageoire a une histoire

2^e Prix de la démarche scientifique pour l'application de la démarche, hypothèses/erreurs, l'objectivation, l'expérimentation, les protocoles mis en place



AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES UN TRÉSOR DANS VOTRE MAISON !

Profitez du dimanche 9 septembre pour donner une seconde vie à vos objets et débarrasser votre grenier. Rendez-vous dans l'allée du château de Hauterives pour une nouvelle édition du vide grenier organisé par l'Amicale Laïque.

Le Mètre Linéaire (ML) est en vente au prix de 1,50 euro. Buvette et restauration seront possibles sur place.

Vous pouvez réserver dès maintenant en envoyant le nombre de ML que vous souhaitez réserver, accompagné

obligatoirement de votre règlement auprès de Laurence BRICARD (02 43 98 95 05).

Nous vous attendons très nombreux.

L'équipe de l'Amicale

Amicale-laique.argentre@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



2 rue de la Vallée
02 43 90 50 26
Courriel : bibliotheque.argentre@argentre.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les Cm de Cousteau avec Cécile Chartres



Les Cm de St Cyr-ste Julitte avec Joe Hoestland



OKAPI le magazine des années collège



Recherchons photos
de lecteurs pour fêter
les 10 ans de la bibliothèque

LE BULLETIN
MUNICIPAL

DES LIVRES SE SONT ENVOLÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Le 1^{er} avril, environ 80 livres, romans, BD, albums et documentaires pour adultes et enfants ont été déposés sur les bancs, murets, et même des arbustes d'Argentré : un moyen de faire connaître la bibliothèque et les ouvrages qu'elle vous propose gratuitement. Les livres ont disparu très rapidement, ils ont été lus (nous l'espérons) prêtés (nous l'espérons aussi) avant de revenir sagement dans les rayonnages trouver d'autres lecteurs.

À ce jour, plus de la moitié n'a pas retrouvé le chemin de la bibliothèque (57 % d'entre eux), n'hésitez pas à nous les rapporter, ce sera l'occasion de la découvrir ou d'échanger avec nous sur vos lectures.

L'heure du conte pour les petits de 2 à 6 ans accompagnés d'un adulte reprendra le samedi 6 octobre à 11h avec Magali Grégoire

Une nouveauté pour vos ados

La bibliothèque est abonnée à OKAPI le magazine des années collège

AIDEZ-NOUS À FÊTER LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous recherchons des photos de lecteurs en vue de la publication d'un recueil « La lecture dans tous ses états » à l'occasion des 10 ans de la bibliothèque en janvier 2014.

- La photo devra représenter au moins une personne en train de lire.
- Les photos doivent être envoyées en noir et blanc, si possible (sinon nous les passerons en noir et blanc) avant le 8 janvier 2013 à : sylvie.druet@argentre.fr

Format des photos : 1900x1425 pixels ou 1900x1267 pixels suivant l'appareil photo numérique. Les photos argentiques seront remises à la bibliothèque.

- Une vingtaine de photos seront sélectionnées par l'atelier d'écriture « Graine de mots » d'Argentré qui écrira des textes en rapport avec ces photos. Le tout sera publié dans un recueil pour les 10 ans de la bibliothèque d'Argentré en janvier 2014.

- Pour les photos publiées, il nous faudra impérativement une autorisation écrite des personnes figurants sur la photo (voir autorisation à la bibliothèque).

- Les noms des auteurs des photos publiées apparaîtront dans le recueil s'ils le désirent ☺

La bibliothèque sera fermée
du 1^{er} au 21 août, réouverture
le mercredi 22 août 2012

FAMILLES RURALES

SÉJOUR NEIGE

Le séjour organisé par l'Association Familles Rurales s'est très bien passé sous un soleil magnifique et dans une très bonne ambiance de groupe. Les skieurs et non-skieurs ont pu s'adonner aux joies de la neige : ski alpin, ski de fond, balades en raquettes accompagnées par un guide de moyenne et haute montagne sur les traces des bouquetins et chamois, découverte du village pittoresque de Bonneval sur Arc, extension sur le domaine des 3 Vallées. Quelques animations sont venues compléter nos journées : diaporama sur le thème de la neige et spectacle de ski acrobatique, sans oublier le traditionnel vin chaud et le génépi ainsi que les spécialités fromagères de la région (Tomme de Savoie et Beaufort). Rendez-vous en 2014 !

BALADES AU CRÉPUSCULE

Initiées en 2011, et appréciées par tout(e)s, les balades au crépuscule sont reconduites en juin/juillet 2012. Elles sont gratuites et accessibles à tous. Départs groupés à 20h précises du parvis de l'église.

Programme 2012 :

12/06 : Les Coprins/Route de Chalons/Les Marzelles

19/06 : Le tour du village

26/06 : Les fours à chaux

LES BABIE'S

Notre association tient à remercier les parents et toutes les personnes qui nous ont aidés à l'organisation de la Bourse aux vêtements d'hiver du 24 mars 2012. Le résultat est positif et contribue au bon fonctionnement de notre association, pour le plus grand



03/07 : Circuit des moulins
10/07 : Balade littéraire avec la participation de l'atelier d'écriture « Graines de mots » d'Argentré.
17/07 : Balade sur Louvigné (prévoir véhicules pour covoiturage)
24/07 : Le tour du village (à l'envers)

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES À L'ANNÉE 2012-2013

Activités déjà existantes : Gymnastique (2 cours), Yoga, Step, Atelier encadrement, Atelier tableaux aux pastels secs, Ateliers scrapbooking européen.

Nouvelles activités :

- Zumba le mardi de 19h à 20h
- **Initiation aux arts martiaux** (découverte du Judo, de l'Haïkido, du self-défense et du Kobudo d'Okinawa) : pour tous à partir de 10 ans le lundi de 19h à 20h

Projets (non validés à la date de parution du bulletin municipal) : Danse country (projet de continuité

des cours existants ces 2 dernières années), Éveil sportif (4-5 ans).

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

À « Associations en Fête », le samedi 8 septembre 2012 de 14h à 18h.

Le vendredi 28 septembre 2012, de 17h à 20h, salle du Maine

Le samedi 29 septembre 2012, de 10h à 12h, salle du Maine

Clôture des inscriptions le samedi 29 septembre 2012.

Nous insistons sur le fait qu'aucune inscription ne sera prise sans certificat médical (organisez-vous pour prendre vos rendez-vous en juillet/août)

Reprise des activités à partir du lundi 17 septembre 2012. 2 séances d'essai, sans engagement, auront lieu entre le 17 et 28 septembre 2012 UNIQUEMENT. Plus d'informations à « Associations en Fête » et dans les commerces à la rentrée. Bonnes vacances à tous ! ☺

famillesrurales@argentre.fr

www.argentre.fr/famillesrurales

plaisir de nos « Babies » (achat de jouets, interventions d'un conteur, spectacle de Noël...) ☺

DATES À RETENIR :

vendredi 29 juin et 28 septembre : matinées avec le conteur M. Mousset

samedi 6 octobre :

bourse aux vêtements d'hiver

samedi 22 décembre :

spectacle de Noël et goûter.

Contact Marie-Hélène MAINE

02 43 37 32 59

lesbabies.e-monsite.com



Bourse aux vêtements du 24 juin



L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL ADMR

L'ADMR D'ARGENTRÉ FÊTE SON 40^e ANNIVERSAIRE

L'association d'Argentré fête ses 40 ans d'activités de proximité au service des personnes en besoin sur un territoire conséquent qui couvre les six communes d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné-su-Roc et Soulgé-sur-Ouette.

Au-delà de l'évocation de 40 ans d'activité, cet anniversaire est l'occasion pour notre association de se projeter dans l'avenir. Se projeter c'est aussi se poser la question d'un fonctionnement

pérennisé pour les années à venir.

Un rappel important : l'ADMR repose sur une organisation spécifique qui s'appuie sur deux piliers :

- Des bénévoles sur le terrain, proche des personnes à aider, qui connaissent bien la population.

- Des salariés impliqués, formés professionnellement et en capacité de traiter une panoplie de services de plus en plus large.

Une organisation qui privilégie donc l'humain et le contact avec des orientations claires par exemple sur l'accompagnement du maintien à domicile

des personnes âgées.

Il est nécessaire de susciter de nouvelles vocations afin de remplacer une génération qui s'est fortement impliquée dans le bénévolat. La solidarité intergénérationnelle est riche de rencontres et de partages de moments de vie. Au travers de mes propos, c'est bien un appel aux vocations d'accompagnement des bénévoles que je lance. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé par cet appel

Joëlle Gaudin, Présidente

ADMR Argentré

32 rue du Maine 02 43 68 15 41

COMICE AGRICOLE CANTONAL

NOUVEAUTÉ 2012, DIVERSIFICATION DE RACES BOVINES

En 2011, le Comice Agricole du Canton d'Argentré avait lieu exceptionnellement au plan d'eau d'Argentré : 120 animaux accueillis, expositions (matériels agricoles, voitures) et de nombreux visiteurs, tout cela sous un beau soleil.



À noter dans vos agendas, le prochain comice aura lieu le samedi 7 Juillet 2012, allée d'Hauterives, et sera suivi de la soirée dansante « entrecôte frites »

(salle des Fêtes d'Argentré).

N'hésitez pas à concourir pour le plus beau panier de légumes et à réserver vos places pour la soirée dansante. On vous attend nombreux !

Le Comice Agricole souhaite accueillir de nouveaux exposants, pour tous renseignements, contactez M. Didier Mottier au 02 43 37 35 68

CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE

Lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2012, cinq nouveaux membres nous ont rejoints.

Le 7 mars, 24 joueurs ont remporté les premières places au concours de belote communal ; se sont qualifiés Bernard Guilmeau, Joseph Chêne, Germaine Lenain et Germaine Simon. Ils se sont classés premiers au concours cantonal à Forcé et vont disputer le concours départemental à Entrammes.

Du 8 au 15 mai, voyage « de Annecy à Venise » en car et en avion, une première pour certains.

Visite guidée de la vieille ville d'Annecy, croisière commentée sur le magnifique lac d'Annecy, du col de la Forclaz, très belle vue sur le lac. Départ en téléphérique de Chamonix pour l'aiguille du midi (3 800 m). La région des lacs



Au col du Simplon

en Italie avec arrêt au col du Simplon et promenade en bateau vers les îles Barronnées. Visite guidée de Vérone, la très belle ville de Roméo et Juliette. Visite guidée de Venise, la sérénissime
*Contact : Émile Brault
02 43 37 82 62*

LES DATES À RETENIR :

Dimanche 26 août

Bal avec Didier Gilbert

Dimanche 21 octobre

Bal avec Stéphane Mercier

jeudi 13 septembre

Pique-nique au bois de l'Huisserie



VIE SPORTIVE



ON RECHERCHE DES JOEUSES DE HANDBALL À SOULGÉ

La section Handball loisirs de Soulgé-sur-Ouette recherche des joueuses pour compléter l'équipe mixte évoluant en championnat loisirs. Pour plus de renseignements, contactez Nicolas Chevalier au 06 22 56 40 21

US ARGENTRÉ - PRÉSIDENT ÉDITO

En cette saison 2011, c'est près de 700 adhérents et licenciés qu'il a fallu encadrer dans les différentes activités sportives de l'US. Et bien sûr, tout ce temps est pris sur le temps personnel, un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent tant. Malgré tout, les meilleures volontés peuvent se fatiguer et il est impératif que les licenciés et les parents d'enfants s'impliquent beaucoup plus et prennent toute leur place dans la vie associative de notre commune. Ce serait en effet vraiment dommage que notre panel d'activités se réduise par manque de bénévoles. Nous constatons que de nombreux jeunes

mènent une activité sportive hors de la commune, quand celle-ci n'existe pas c'est bien naturel, mais quand elle est présente et que nos meilleurs jeunes s'en vont il est bien légitime de se poser les questions : pourquoi ? Est-ce l'absence d'un projet ? Est-ce le niveau de jeu ? L'encadrement ou les locaux ? Peut-être un peu de tout cela, avec sans doute une tendance trop présente à considérer nos sections sportives comme des produits de consommation.

Une bonne nouvelle, la municipalité vient de nous présenter un projet de rénovation des salles qui devrait se réaliser sur les années à venir, les pratiques

sportives se feront ainsi dans de meilleures conditions.

L'US essaie de promouvoir de nouvelles pratiques pour dynamiser des projets, des actions... Elle va revoir ses statuts pour les mettre en conformité avec le monde d'aujourd'hui... Les sections de l'US vous donnent rendez-vous le samedi 8 septembre lors du rendez-vous « Associations en fête », elles vous invitent à venir nombreux pour prendre connaissance de nos activités, rencontrer les bénévoles et peut-être vous convaincre d'apporter votre pierre à l'édifice, si petite soit elle... elle sera la bienvenue !
Marcel Chesnay

US ARGENTRÉ - BADMINTON

LA SECTION FÊTE SES 6 ANS... GRÂCE À DES ARGENTRÉENS MOTIVÉS !

Septembre 2006-Septembre 2012, déjà 6 années pour la dernière née de l'US Argentré et le constat est simple : Les argentréens aiment le badminton. Mais pourquoi ? C'est un sport qui se pratique en loisir ou en compétition, en loisir pour la liberté de pratiquer aux horaires choisis par le pratiquant et en championnat pour se mesurer aux autres joueurs du département. Et pourquoi une telle longévité ?

C'est le fruit du travail d'une équipe solide et présente depuis les débuts du club, d'un bureau qui avance chaque année avec un projet qui trouve à chaque fois son aboutissement (2007 : création d'une équipe en championnat. 2009 : création d'une section ados. 2012 : participation aux Trophée Des Jeunes. 2012/2013 : projet de création d'une section « 6 à 10 ans » plus engagement d'une 2^e équipe en championnat).

Pour 2011/2012, l'équipe adulte s'est maintenue en D4, les jeunes ados (11 à



Certains joueurs loisirs se sont engagés en Coupe de la Mayenne

16 ans) se sont bien défendus en TDJ avec pour certains une place sur le podium. La section a aussi organisé un concours de belote (1^{re} fois à Argentré depuis 10 ans), mis en place une nuit du bad, participé aux tournois de Villaines et de Soulgé, engagé deux équipes en Coupe de la Mayenne avec l'intégration de joueurs loisirs qui ont apprécié les matchs contre

d'autres équipes.

Pour la nouvelle saison, le club mettra l'accent sur les jeunes et le badminton pourra se pratiquer de 6 à 16 ans !

Pour plus d'infos : usabad53@yahoo.fr ou sur le site : argentre.fr/us rubrique badminton. Stéphane Galli, président Usabad.

US ARGENTRÉ - RANDONNÉE PÉDESTRE 1 200 MARCHES EN CHANTANT

LE 28 AVRIL 2012 EN FORÊT DE BROCÉLIANDE

Avec nos 26 participants, nous voici, accompagnés de Marie Tanneux, notre conteuse et notre guide, dans la forêt de Brocéliande y retrouver notre âme d'enfant. Ils étaient tous là : Merlin l'enchanteur, la fée Viviane, le roi Arthur, Lancelot du lac, Uther Pendragon et bien d'autres encore... La météo, si elle ne s'est pas présentée sous son meilleur jour, ne nous a pas empêchés de profiter des paysages, de la forêt, mais aussi et surtout, du talent, de la gentillesse, du savoir et de l'humour de Marie. Ce fut un enchantement, un moment magique et un vrai plaisir partagé par tous.

1 200 MARCHES EN CHANTANT

65 randonneurs se sont retrouvés le 13 mai pour la traditionnelle sortie en bord de mer.

De Saint-Cast-le-Guildo à la pointe de Saint-Jacut-de-la-Mer, ils ont monté et descendu vaillamment les nombreuses



marches aménagées sur le sentier côtier pour découvrir un magnifique paysage : falaises escarpées et criques se succèdent bordant une mer bleu des mers du sud, le tout sous un soleil radieux.

La pause du midi a été l'occasion de chanter à notre président « l'hymne à la randonnée » écrit par Gérard et répété en secret de longue date.

Le retour s'est effectué dans la joie et la bonne humeur.

HYMNE À LA RANDONNÉE

« 1 »

*Randonneurs d'Argentré qui...
de l'automne à l'été,
d'un pas bien décidé
Chaussures de marche aux pieds (Bis),
Parcourons sans compter,
tous les petits sentiers
Les petits sentiers qui nous mènent,
les petits sentiers c'est zen... (Bis)*

« 2 »

*Il est toujours partant oui...
avec son p'tit sifflet,
son sac de randonnée,
Et son joli gilet, et son joli gilet
C'est notre président,
il est toujours devant
Notre président qui nous mène,
notre président c'est zen (Bis)*

Président : Maurice Bourdais

Email : rando@argentre.fr

Site : <http://www.argentre.fr/rando>

US ARGENTRÉ - PÉTANQUE JÉRÉMY CAILTON : CHAMPION DE LA MAYENNE EN DOUBLETTE



La section pétanque a repris ses activités depuis la fin du mois de mars et compte à ce jour 44 licenciés qui s'adonnent à leur sport favori tous les vendredis

soirs malgré une météo peu clémente. Parmi les moments forts : un concours vétérans réunissant 45 équipes et un concours loisirs : 14 clubs du

département y participant pour 100 équipes présentes sur le terrain du plan d'eau. Merci aux bénévoles qui œuvrent à chaque concours pour le bon déroulement de la journée. Le club a déjà un titre chez les jeunes : Jérémy Cailton est champion de la Mayenne en doublette et a participé aux championnats de ligue en tripléte à Bonchamp lors du week-end de l'Ascension.

Il est toujours possible de venir rejoindre les joueurs de la section le vendredi à partir de 20h pour tester son adresse et passer un bon moment de détente.

Bonnes vacances à tous !

Dominique Fontaine

dominique.fontaine1@orange.fr

US ARGENTRÉ - BASKET DU BASKET ET DES CHAMPIONS !



de gauche à droite- Alex, Olivier, Nico, Greg, Quentin, Malo, Théo, Victor, Pierre, Flo, Martin, Thomas



Les 2 équipes des mini poussins

L'année sportive 2011-2012 vient de s'achever avec des résultats plus que positifs pour les équipes d'Argentré et plus particulièrement pour deux d'entre elles. L'équipe des cadets (en entente avec le club de Bonchamp), pour leur dernière année dans cette catégorie, nous a offert le titre de **champion de la Mayenne**. Ils ont remporté ce titre après une finale épique, gagnée après prolongation, au

courage et au collectif. BRAVO ! Quant à nos mini poussins, ils ont remporté le tournoi des milles pattes de St-Berthevin. Une très belle performance connaissant le niveau très élevé de ce tournoi ! Encore bravo les "mini-pouss" ! Cette fin de saison fait chaud au cœur de tous les bénévoles œuvrant pour le club, mais elle ne doit pas faire oublier la fragilité de la section basket d'Argentré.

Les jeunes sont là, motivés et compétiteurs, mais les bénévoles manquent ! L'assemblée générale du 23 juin sera décisive pour l'avenir du club. Toute la section basket vous souhaite de très bonnes vacances 🍀

Laurent Morisseau, Président
lm.pc@wanadoo.fr
02 43 37 27 22

US ARGENTRÉ - FOOTBALL UNE ENTENTE ARGENTRÉ/ASPTT LAVAL



La saison 2011-2012 s'achève sur un bilan relativement positif.

Les vétérans ont fait un championnat satisfaisant en se classant 5^e dans un groupe relevé.

L'équipe A termine 4^e et nous espérons la montée pour la saison prochaine. L'équipe B a mis le club en valeur en finissant 1^{er} du championnat et en étant battue en demi-finale du challenge. Bravo à eux mais ils ne peuvent pas accéder à la division supérieure à cause de l'équipe A.

Pour l'équipe C dont la création a eu lieu en début de saison, nous sommes ravis du résultat avec leur 3^{ème} place, bravo

aux joueurs.

L'équipe U19 (moins de 19 ans) : championnat difficile dû aux blessures et à un effectif réduit, ils finissent 8^e de leur championnat. Merci à tous les joueurs qui se sont rendus disponibles le samedi. L'équipe U13 : bilan satisfaisant en finissant en milieu de tableau.

Félicitations à l'équipe U7 qui a gagné le tournoi jeunes de Bonchamp-Laval. Merci à toute l'équipe qui encadre l'école de foot. Le bureau remercie les sponsors pour leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour encadrer les jeunes et les seniors de même

que les arbitres et nos jeunes entraîneurs Benoît et Corentin.

DATES À RETENIR :

8 septembre 2012

Associations en fête

24 novembre 2012

Soirée choucroute

Nous lançons à nouveau un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre pour encadrer, arbitrer ou même rentrer dans le bureau.

Une 4^e équipe seniors pourrait voir le jour la saison prochaine.

Nouveauté pour la saison prochaine : une entente ARGENTRE - ASPTT Laval. Nous souhaitons pérenniser cette entente sur plusieurs années afin de garder nos jeunes pour l'avenir du club 🍀

Contacts :

BESNIER Laurent (président)

02 43 37 37 10

LENAIN Bertrand (trésorier)

02 43 37 34 07

LEROIISNIER David (secrétaire)

02 43 98 13-89

US ARGENTRÉ - BMX

BELLE SAISON POUR MEHDY LANCELEUR



Coupe régionale à Argentré



Les Mayennais à Orléans



Mehdy Lancelleur champion régional et Martin Champion sur la seconde marche

Les travaux de drainage réalisés en début d'année ont permis à la piste de rester praticable lors des entraînements mais aussi lors de la coupe régionale où les conditions météorologiques ont mis à rude épreuve la piste, les pilotes, les bénévoles ainsi que les accompagnateurs.

Cette année encore, la section compte une quarantaine de licenciés, plus de la moitié se retrouve régulièrement aux entraînements qu'ils soient compétiteurs ou non.

En moyenne, une vingtaine de pilotes assidus aux compétitions régionales se sont bien défendus ; Dix d'entre-eux ont été récompensés à Argentré fin avril : en pré licence, Selyan Gesbert (5^e) ; en pupille, Alexy Bricard (1^{er}) et Quentin Gesbert (4^e) ; en minime, William Tiercelin (7^e) et Vincent Denis (8^e) ; en cadet, Martin Champion (1^{er}),

Mehdy Lancelleur (2^e) et Joffrey Heurbize-Boittin (8^e) ; en élite régionale, Niels Foucher (4^e) et Thibaud Champion (7^e).

Début mai, Océane Besnier, Dylan Guyon, Joffrey Heurbize-Boittin, Mehdy Lancelleur, Niels Foucher et Martin Champion ont participé au Challenge Européen à Orléans. Mehdy s'est classé 5^e, Océane 5^e en demi-finale, Martin 7^e en huitième de finale.

Le dimanche 27 mai, ces pilotes ont participé au Championnat Régional à La Roche sur Yon : Alexy, Océane, Mehdy et Martin sont montés sur le podium. Mehdy Lancelleur a revêtu le maillot de champion régional. Il a également accédé à la demi-finale lors de la coupe de France à Marseille.

Nouveauté cette année, l'accès à la finale France se fait par le biais des trois interrégions (Descartes, Fontenay le Comte et le Tréport), une petite

quinzaine de pilotes y participe et se rendra au Tréport les 9 et 10 juin ; pour le moment, plus de la moitié est qualifiée, à suivre.

À Birmingham (Angleterre), Magalie Pottier, élite, pilote ligérienne a été sacrée Championne du Monde. Océane Besnier s'était qualifiée pour cette épreuve.

Félicitations à tous les pilotes et merci aux bénévoles.

Rendez-vous à Argentré le 15 septembre 2012 pour la course promotionnelle, en semi-nocturne comptant pour le Trophée 53

Pour tous renseignements : Fabrice Tiercelin (président) 0243378657 ou Virginie Gesbert (secrétaire) 0243668261
Horaires d'entraînements : mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 14h à 16h

US ARGENTRÉ - VOLLEY

LA SECTION RECHERCHE DES JOUEURS ET JOUEUSES

La section Volley ne compte plus qu'une équipe en entente avec Bonchamp. Pour la saison 2011/2012, elle termine 5^e sur 10 en championnat D2. L'équipe qualifiée pour la demi-finale de la Coupe de la Mayenne a terminé 4^e, sur 18 engagés. Une bonne prestation

Le club recherche des joueurs et joueuses à partir de 7 ans et plus

Prendre contact avec le président, Laurent Fadier, au 02 43 66 03 87



US ARGENTRÉ - CYCLO CHANGER D'AIR AVEC LE CYCLO SPORT



Vous avez de 12 à 77 ans et vous voulez découvrir les routes de la Mayenne et d'ailleurs, rejoignez les passionnés de la petite reine à Argentré. Que vous soyez débutant ou expérimenté, l'association vous offre la joie de partager, tout en pédalant, et vous donne l'opportunité de visiter et d'échanger sur nos villages. Certains d'entre nous participent à des sorties vélo dans le département ou hors département comme par exemple la Cosarmoricaine (le départ et l'arrivée de la sortie 2011 étaient sur la 3^e étape du Tour de France 2011 au Cap Fréhel, compromis entre la campagne et la mer) ou encore l'Ardechoise, une pratique de la petite reine au travers des villages de montage. Sorties hebdomadaires tous les samedis après-midi et dimanches matin au départ de la place de l'église d'Argentré !

Le Président, Jean-Pierre POMMIER
jeanpierrepommier@wanadoo.fr
02 43 37 38 07

US ARGENTRÉ - TENNIS DE BONS RÉSULTATS POUR LA SAISON... ET UNE SORTIE À ROLAND GARROS !



Les finalistes de la coupe d'été :
Valérie Petithomme, Françoise Paumard,
Nathalie Meigan, Odile Fiancette, Sabine Chereil

CHEZ LES JEUNES

La saison de l'école de tennis s'est clôturée par la remise de diplômes et de récompenses sous forme d'insignes de couleurs. Les 2 brevetés d'état Anne-Béatrice Lemaitre et Richard André ainsi que l'animateur sportif Cyrille Prual les ont félicités du travail effectué toute la saison. Félicitations à tous et à toutes et à l'année prochaine pour obtenir le niveau suivant. Chez les compétiteurs, 5 équipes étaient engagées en championnat. En individuel, 13 jeunes s'étaient inscrits au championnat départemental.

À noter l'excellente performance de Briec Taburet qui a gagné le tournoi de Bonchamp dans sa catégorie.

Le tournoi jeune s'est déroulé du 1^{er} au 16 juin avec la participation de jeunes de tout le département.

CHEZ LES ADULTES

3 équipes seniors masculines, 3 équipes masculines et 1 féminine en vétérans étaient engagées. Le tournoi interne a remporté un vif succès puisque un grand nombre de licenciés s'y sont inscrits. Une équipe masculine et une équipe féminine étaient engagées en coupe d'été qui est une compétition plutôt réservée au loisir. Félicitations aux filles qui ont été finalistes de la coupe d'été grâce à l'excellente ambiance qui a régné tout au long de l'année.

ROLAND GARROS

Le club avait organisé un car pour se rendre à Roland Garros le mercredi 30 mai et c'est ainsi 48 personnes qui ont pu profiter d'un temps magnifique pour pouvoir voir jouer leurs idoles.

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2011/2012 :

- le samedi après-midi 8 septembre à l'occasion d' « Associations en Fête »
- les lundis 10 et 17 septembre de 17h à 19h au complexe sportif avec possibilité de découvrir le tennis

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin de poursuivre le travail engagé par l'équipe de dirigeants, nous avons besoin de volontaires pour faire fonctionner la section tennis. Si chacun prend une petite responsabilité, la charge devient minime et l'école de tennis, les compétiteurs jeunes et adultes pourront pratiquer leur passion dans les meilleures conditions. Merci à vous !

Thierry ROCHER 02 43 02 91 20
Marcel CHESNAY 02 43 37 32 23



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2012, MOBILISONS-NOUS POUR LES VIRADES DE L'ESPOIR

Ne vous y trompez pas, cette année encore les pompiers d'Argentré se mobilisent pour vaincre la mucoviscidose. Soyez vigilant car pour ne pas rater le rendez-vous, nous avons avancé notre journée de 8 jours par rapport à la date officielle des virades.

Depuis notre dernier rendez-vous, un bel événement est survenu. Madina a enfin été greffée et elle se porte bien. Son combat auquel nous nous sommes joints depuis 3 ans n'est pas terminé mais les perspectives d'avenir sont meilleures.

Toutefois, nous devons rester mobilisés car des « Madina », il en existe beaucoup d'autres. Pour Madina non plus ce n'est pas fini. La greffe n'est pas un antidote, le mal est toujours présent. Les chercheurs n'ont pas encore trouvé de remède ni de vaccin qui anéantissent la maladie.

Pour soutenir cette cause, nous vous proposons une galette saucisse pour votre repas. Sur place ou à emporter vous n'aurez qu'à réserver en appelant Jérôme au 06 26 84 75 44. Vous trouverez en

venant les chercher, boissons et desserts à notre buvette.

Plusieurs animations vous seront proposées sur place : une balade en calèche, un manège de poneys montés, un parcours sportif pour les enfants, les caisses à savon, le chamboule-tout, la pêche à la ligne et bien d'autres surprises.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour donner un sens au mot ESPOIR !

LE DON D'ORGANES : UN ESPOIR POUR LA VIE

Nous avons rencontré Madina Bourcin (voir photo ci-dessus) il y a un an, à l'occasion des Virades de l'Espoir, événement organisé et soutenu localement par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Argentré. Rappelons-le, dès l'âge de 6 mois Madina a été diagnostiquée comme porteuse de la mucoviscidose, maladie génétique qui s'attaque aux voies respiratoires, cœur et poumons. Très soutenue par sa famille et ses amis, Madina s'est toujours battue pour vivre « normalement ». Un soir de décembre dernier, un coup de fil a changé sa vie... Entretien avec Coralie Cavan.

Peux-tu nous raconter ce qui s'est passé ce fameux samedi soir de décembre ?

Il était 20h, je mangeais avec mes parents quand le téléphone a sonné. Maman décroche, et me tend le téléphone. Au bout du fil une infirmière de l'Unité de Transplantation Thoracique du CHU de Nantes : il faut que je vienne le plus vite possible car il y a un greffon (cœur et poumons) pour moi... là, dans ma tête il se passe plein de choses : peur, joie, je ne savais plus quoi penser... 2 h après j'étais à Nantes avec mes parents... on me prépare pour le bloc, j'y descends vers 23h avec mes parents, tout en me disant que c'est peut-être la dernière fois que je les vois...

7h après, je rouvre les yeux, une nouvelle vie commence...

Depuis combien de temps attendais-tu cette greffe ?

Depuis 3 ans.

Combien de temps es-tu restée

hospitalisée après cette intervention ?

Je suis restée 1 mois, la 1^{re} semaine dans le service de réanimation puis dans le service de l'Unité de Transplantation Thoracique.

Qu'est-ce qui a changé dans ta vie quotidienne ?

Tout a changé ! C'est une nouvelle vie, respirer est un bonheur, marcher, monter des escaliers... je n'ai plus besoin d'être sous oxygène, plus besoin de séances de kiné... plus rien ! Je ne pensais pas pouvoir fêter mes 25 ans et grâce mon donneur, j'aurai 25 ans !

Aujourd'hui quel est ton suivi médical ?

Je vais à peu près tous les 10 jours au CHU de Nantes pour des contrôles (radio, prise de sang...) En fonction des résultats, j'y retourne plus ou moins vite. D'ailleurs, je voudrais remercier l'équipe médicale qui m'a accompagné pendant toute mon hospitalisation et qui continue de me suivre. C'est comme

une seconde famille... merci du fond du cœur.

CC : Et maintenant, quels sont tes projets ?

Pour l'instant je me repose. Cela ne fait que 6 mois que je suis greffée donc je ne peux pas retravailler pour l'instant. Il faut attendre environ 1 an pour être sûr qu'il n'y ait pas de complications. J'ai commencé une formation à distance pour devenir bibliothécaire...

CC : Que pourrais-tu dire sur le don d'organes ?

Il faut dire oui au don d'organes : cela sauve des vies ! S'il n'y avait pas eu de donneur pour moi, je ne serai plus là aujourd'hui. J'ai une nouvelle vie grâce à mon donneur et sa famille : je les remercie du fond du cœur, je sais qu'ils ont perdu quelqu'un qu'ils aimaient, mais ils m'ont sauvé la vie, c'est un magnifique cadeau !



ASSOCIATION POUR LES DONNS D'ORGANES ET TISSUS HUMAINS



INFORMER POUR QUE CHACUN PUISSE CHOISIR

FRANCE ADOT (Association pour les Dons d'Organes et de Tissus humains) a été créée en 1969, l'association est présente dans plus de 80 départements, dont la Mayenne depuis 1985.

Par les interventions scolaires et publiques, par l'organisation de diverses manifestations, les bénévoles cherchent à informer sur le don d'organes, greffes in vivo ou post-mortem, don de moelle osseuse ... Quels organes peut-on donner du vivant ? Quelles dispositions médicales et légales ? Dans quelles circonstances précises peut-on prélever post-mortem ? Peut-on dire oui pour certains organes et non pour d'autres ? Que disent les religions ? Comment



Je donne tu vis

sont choisis les receveurs ? ... autant de sujets qui, sans informations, peuvent conduire au refus des familles.

En France, en 2011, 16 000 patients ont eu besoin d'une greffe, 4945 seulement ont pu en bénéficier, dont Eddy et Madina en Mayenne.

Les dons de moelle osseuse sont

également essentiels puisqu'ils permettent, entre autres, de guérir des leucémies. Pour 2012, il faut recruter 18 000 nouveaux donneurs de moelle osseuse, pour notre pays, dont plus de 340 pour les Établissements Français du Sang d'Angers et Laval.

« Donneur ou pas, je sais pour mes proches, ils savent pour moi » disait en 2010 un slogan de l'Agence de Biomédecine, toujours d'actualité ☺

Contacts : FRANCE ADOT 53
BP 90634 - 53006 LAVAL Cedex
Tél/rép : 02 43 90 68 10
www.france-adot.org
franceadot53@orange.fr

BONCHAMP-LES-LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE



L'association pour le DON du SANG bénévole de Bonchamp, Argentré, Louvigné, a récemment élu son nouveau bureau. La présidence est assurée par Mickael Cousin-Beaussier. Le début de l'année 2012 a été satisfaisant pour les 2 collectes des 23 février et 19 avril

2012, avec le passage de 120 personnes en moyenne. La collecte du 14 juin 2012 (Journée Mondiale du Sang) a été un réel succès avec le passage de 176 personnes. Nous formons le souhait que les donneurs donneront envie à d'autres de les rejoindre.

Calendrier des dates de collecte pour le deuxième semestre 2012, à la salle des fêtes route du Mans à Bonchamp-lès-Laval

Jeudi 30 août 2012 de 15h à 19h30
et le jeudi 25 octobre 2012 de 15h à 19h30.

Rappelons que le formulaire médical du donneur de sang est examiné par un médecin de l'E.F.S. (Établissement Français du Sang) en toute confidentialité et qu'un intervalle d'au moins 2 mois doit être respecté entre chaque don. Nous comptons sur vous ☺

Correspondant d'Argentré :
Daniel Lesaint
lesaintdaniel@neuf.fr
tél : 02 43 37 35 71

adsb-bonchamp53@sfr.fr
www.adsb-bonchamp53.e-monsite.com



10 GESTES CITOYENS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



**JE BRICOLE
ET JE TONDS
MA PELOUSE
AUX HEURES
AUTORISÉES
POUR NE PAS**

GÊNER MES VOISINS

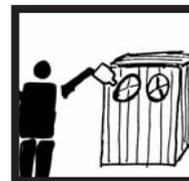
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Samedi et mercredi : 9h-12h et 15h-19h
Dimanche et jours fériés 10h-12h (arrêté préfectoral du 15 juillet 2008)



**LA PROPRETÉ
DU TROTTOIR
C'EST AUSSI
POUR LES
CHIENS !**

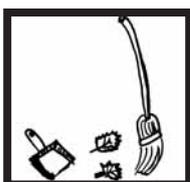
Pour que nos trottoirs ne deviennent pas des « crottoirs », j'ai le réflexe « sac plastique » pour enlever les crottes laissées par mon chien.



**LA NUIT JE
BAISSE LE
SON**

Le soir pour respecter mes voisins, je diminue

le volume sonore des appareils audio ou vidéo ; Je les préviens quand j'organise une fête ou quand je fais de gros travaux. Pour ne pas déranger les riverains je porte mes bouteilles de verre au point de collecte volontaire (parking Utile, Pré Maugé, Davière) entre 8h et 20h.



**JE DÉSHERBE
ET JE BALAIE
DEVANT CHEZ
MOI POUR
QUE MA
COMMUNE**

RESTE AGRÉABLE À VIVRE

Quelques minutes suffisent pour ramasser les feuilles mortes et enlever les herbes indésirables qui poussent au pied de votre muret. En cas de neige, il faut aussi dégager son trottoir ou au moins répandre sel ou sable.



**JE PARTAGE
LA ROUTE**

Piétons, scooters, poussette, voitures se partagent la rue, à chacun d'être attentif à l'autre. Dans le centre bourg la zone 30 est une zone de rencontre où le plus faible a toujours la priorité. Automobiliste. Je m'arrête au passage clouté quand un piéton manifeste le souhait de traverser. Piéton, je ne traverse pas à un passage clouté sans avoir vérifié que je peux m'engager sans danger (c'est moi qui serais le plus abîmé dans un choc.)



**JE RESPECTE
LA RÉGLE-
MENTATION
SUR LES
CHIENS
DANGEREUX**

La loi oblige les propriétaires de chiens d'attaque, de garde ou de défense à obtenir un permis de détention. Pour cela il faut se présenter à la mairie. Les chiens d'attaque doivent être muselés sur la voie publique.



**JE TAILLE
LES HAIES
QUI
DÉBORDENT
SUR LE
TROTTOIR**

**POUR LAISSER LE PASSAGE
AUX PIÉTONS**



**JE JETTE MES
DÉCHETS
À LA
POUBELLE**

Je garde chewing-gum, mégots et autres papiers sur moi tant que je n'ai pas trouvé une poubelle de rue.

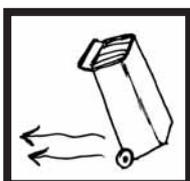
STATIONNEMENT,



**JE PENSE
AUX AUTRES**

Je respecte les places handicapées (près de La Banque Postale, la mairie, derrière l'église)... et le stationnement minute près des 2 boulangeries ; Si vous êtes dans le centre pour plus de 10 minutes, les parkings enherbés derrière la mairie sont toujours libres. **Ne bloquez pas la circulation en stationnant en double file à côté du bureau de tabac : la gendarmerie peut désormais vous verbaliser sur simple photo prise par ses soins.**

Et, bien sûr ne stationnez pas sur les trottoirs (zéro roue sur le trottoir), pensez aux poussettes et personnes à mobilité réduite obligées de descendre sur la rue.



**JE LAISSE
MES
POUBELLES
LE MOINS
LONGTEMPS
POSSIBLE**

SUR LE TROTTOIR

Je pense aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes obligées de slalomer sur trottoirs et rues

*Illustrations
de Yolande Goulay*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HAY Baptiste
4 novembre 2011
BOUVARD Gabriel
10 novembre 2011
TESSIER Aaron
27 novembre 2011
COLOMBINE Loris
7 décembre 2011
GIGNER Théo
12 février 2012
LEROY Mathilde
20 février 2012
POMMIER Martin
21 février 2012
HUAUMÉ Aaron
28 février 2012
BETTON Marylou
14 mars 2012

HOUËT Ludmilla
22 mars 2012
GUYARD Lénaïg
25 mars 2012
BRETIN Sveinn
12 avril 2012
GOUYER Amandine
11 mai 2012

MARIAGES

LE BOULCH Kewin
et **ROBERT Nadine**
14 avril 2012

DÉCÈS

POULARD Rachelle
25 décembre 2011
JANVIER Ginette
7 janvier 2012

MAUCLAIR Rémi
17 janvier 2012
MOULLIER Germaine
27 janvier 2012
ROBINET Guy
24 avril 2012
JUBIN Geneviève
26 avril 2012
GARRY Germaine
1^{er} mai 2012
DUPUIS Lucien
4 mai 2012
HIVERLET Tony-Marie
19 mai 2012
DESNOS Lucette
21 mai 2012

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

7 : Comice agricole
15 : Argentré fête l'été -
Concert des Colporteurs et
feu d'artifice
25 : Nuits de la Mayenne
au château de Vaucenay

AOÛT

26 : Bal du Club des aînés

SEPTEMBRE

8 : Associations en Fête
9 : Vide grenier de
l'amicale laïque
15 : Trophée régional du
BMX
22 : Virades de l'Espoir

OCTOBRE

6 : Bourses aux vêtements
des Babies
21 : Bal du club des aînés

NOVEMBRE

10 : Bourse aux jouets du
Paradis des p'tits loups
10 : Repas du club des
aînés
11 : Loto de l'OGEC
17 : Repas de l'atelier
théâtre
24 : Repas de l'US Foot

DÉCEMBRE :

1 : Repas de la Commune
pour les personnes âgées
8 : Soirée de la Ste Barbe
des sapeurs-pompiers
12 : Arbre de Noël de la
gendarmerie
15 : Arbre de Noël du
Paradis des p'tits loups
15 : Arbre de Noël des
écoles publiques
21 : Arbre de Noël de
l'école St Cyr-Ste Julitte
22 : Arbre de Noël des
Babies

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL



L'École de Musique et de Danse Maurice Ravel a connu une nouvelle année riche en manifestations : concert des orchestres et chorales, rencontre régionale de tuba, soirée cabaret, concert avec l'école de Parné, carnaval, ... Notons qu'elle a eu la chance de recevoir Thomas LELEU, tubiste ayant remporté les victoires de la Musique en février 2012 ! Après sa participation au jumelage d'Argentré-Louvigné-Babenhausein, son année scolaire s'est terminée avec les spectacles de danse les 15 et 16 juin créés par son nouveau professeur Catherine Letinturier à Bonchamp, la fête de la musique des plus jeunes à Forcé le 20 juin et la Fête de la musique à Parné avec toutes les formations collectives de la structure (orchestres, big band, ateliers jazz, ...) le 29 juin

Contact : Christophe Turcant, au 02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33.

DATE À RETENIR

Portes Ouvertes

le samedi 8 septembre
de 10h à 12h

Chacun, musicien ou non, quel que soit son âge pourra essayer les instruments avec les enseignants de l'école.

Permanences pour les inscriptions
de la rentrée prochaine
Lundi 2 juillet 2012

de 18h à 20h

Ancienne mairie d'Argentré

Mardi 3 juillet 2012

de 18h à 20h

Salle des fléchettes d'Entrammes

Mercredi 4 juillet 2012

de 18h à 20h

École de musique de Bonchamp

Lundi 3 septembre 2012

de 18h à 20h

Ancienne mairie d'Argentré

Mardi 4 septembre 2012

de 18h à 20h

Salle des fléchettes d'Entrammes

Mercredi 5 septembre 2012

de 18h à 20h

École de musique de Bonchamp



UN CAISSON EMMAÛS À LA DÉCHETTERIE DE LOUVIGNÉ



Après Laval, c'est à la déchetterie de Louvigné que Laval Agglo avec le soutien du Conseil Général et de l'ADEME, a installé un deuxième caisson. Il est destiné à recevoir les objets en bon état dont on n'a plus besoin : livres, vaisselle, petits meubles, petit électroménager, vélos, poussettes...

Des objets qui peuvent faire le bonheur d'un autre et dont la prise en charge et la redistribution ont permis de créer une activité pour 3 nouveaux compagnons à la Communauté Emmaüs de Villiers-Charlemagne. Pour déposer les objets, s'adresser à l'accueil à la déchetterie.

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

LIEUX	JOURS	HORAIRES
ARGENTRÉ <i>à Louvigné Route d'Argentré</i>	Lundi	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h
	Jeudi	14h-18h
	Vendredi	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
BONCHAMP <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
LAVAL <i>ZI de des Touches 02 43 67 07 84</i>	Lundi	9h-12h et 14h-19h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h
	Dimanche	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle Anthenaïse</i>	Lundi	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h
	Vendredi	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h

À SAVOIR



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.
Tél. : 02 43 37 30 21
www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque :

- les lundis de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires
- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

La Poste :

Guichet : tél 02 43 37 84 81
ouverture des guichets :
Lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h15 à 17h30
levée de la boîte aux lettres
Poste : 16h du lundi au vendredi, 11h30 le samedi

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :

M. André Troadec à la mairie d'Argentré de 10h à 12h le 2^e mercredi de chaque mois.
Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Presse

Ouest France :
André Dorgère :
02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45
[courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr](mailto:andre.dorgere@wanadoo.fr)

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :
02 43 02 73 16
Courriel : coumayargentre53@yahoo.fr

Responsable de publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet
Création : Diabolo • Impression : Imprim'Services



Contacts bulletin :
sylvie.druet@argentre.fr
coralie.cavan@argentre.fr

RANDONNÉE CONTÉE
À BROCÉLIANDE
LE 28 AVRIL
AVEC L'US RANDO



20 ans
de jumelage
Argentré-Louvigné/Babenhausen



Une sculpture offerte à nos amis Allemands



Lâcher de ballon



Forum des Associations à Louvigné



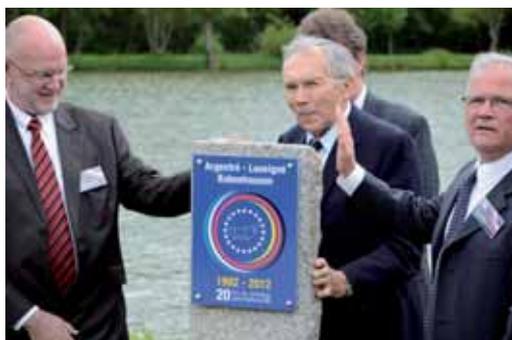
Dans les caves de la « Veuve Amiot »



Dans le Saumurois



Le Rallye dans Saumur



Inauguration de la stèle



La soirée festive du samedi soir